



RAPPORT D'ETUDE

ANALYSE DE L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'AUTONOMISATION ET LE POUVOIR ECONOMIQUE DES FEMMES AU BURKINA FASO

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	4
RESUME	7
CHAPITRE I : CONTEXTE ET JUSTIFICATION	8
1.1 INTRODUCTION	8
1.2.1 OBJECTIFS	9
1.2.1.1 Objectif principal	9
1.2.2 Objectifs opératoires	9
1.2 METHODOLOGIE DE L'ETUDE	10
<i>1.2.1 LA RECHERCHE ET L'ANALYSE DOCUMENTAIRE</i>	10
<i>1.2.2 LA PREPARATION DES OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES</i>	10
<i>1.2.3 ECHANTILLONNAGE</i>	10
<i>1.2.4 LA COLLECTE DES DONNEES</i>	12
1.3 LES LIMITES DE L'ETUDE	13
CHAPITRE II : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES	14
2.1 LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DES CIBLES	14
<i>2.1.1 LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES</i>	14
<i>2.1.2 LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES</i>	16
2.2 COVID-19 ET IMPACT SUR LES ACTIVITES DES FEMMES	17
2.2.1 CONNAISSANCE DE LA COVID-19 PAR LE MONDE PAYSAN	17
2.2.2 IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES ACTIVITES DES FEMMES	17
<i>3.2.1 DES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES FEMMES</i>	17
<i>2.2.3 DES CONSEQUENCES SUR LES ACTIVITES DES FEMMES</i>	18

2.3 COVID-19 ET IMPACT ECONOMIQUE	21
<i>2.3.1 IMPACT SUR LA PRODUCTION ET COMMERCIALISATION</i>	21
<i>2.3.2 IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES RECETTES</i>	22
<i>2.3.3 IMPACT DE LA COVID-19 SUR LA CLIENTELE DES ORGANISATIONS</i>	28
<i>2.3.4 IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES POSSIBILITES D'ACCES AUX CREDITS ET AUX MATIERES PREMIERES</i>	24
<i>2.3.5 IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'EMPLOI DES FEMMES</i>	25
CHAPITRE III. STRATEGIES DE MITIGATION, ATTENTES DES FEMMES ET LECONS APPRISES	26
3.1 STRATEGIES DE MITIGATION	26
3.2 ATTENTES DES FEMMES POUR LA RESILIENCE FACE AU COVID-19	27
3.3 LEÇONS APPRISES	27
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	29
BIBLIOGRAPHIE	31
WEBOGRAPHIE	34
ANNEXES	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon d'enquête par organisation et par zone.....	11
Tableau 2 : Répartition des femmes par nombre d'années d'expérience.....	16

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : AGE DES FEMMES ENQUETEES.....	15
GRAPHIQUE 2 : STATUT DE RESIDENCE DES FEMMES ENQUETEES.....	15
GRAPHIQUE 3 : LIEU DE RESIDENCE DES FEMMES ENQUETEES.....	15
GRAPHIQUE 4 : Situation avant et après COVID-19 de la capacité de production des UTL enquêtées.....	23
GRAPHIQUE 5 : COMPARAISON DES RECETTES MOYENNES JOURNALIERES PAR LAITERIE EN FCFA AVANT ET AVEC COVID-19.....	26
GRAPHIQUE 6 : EVOLUTION DE LA CLIENTELE (ORGANISATION, BOUTIQUE ET AUTRES DETAILLANT) AVANT ET AVEC COVID-19.....	27

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR :	Activités Génératrices de Revenus
APESS :	Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane
BADF :	Banque Agricole du Faso
BOA :	Banque Of Africa
COVID-19 :	Corona Virus Desease 19
CPF :	Confédération Paysanne du Faso
DGD :	Direction-Générale Coopération au Développement et Aide humanitaire
FAIJ :	Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes
FAPE :	Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi
FAARF :	Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
FASI :	Fonds d'Appui au Secteur Informel
FIPROXI SA :	Finance de Proximité Société Anonyme
FEPAB :	Fédération des Professionnels Agricoles
FUGCOM :	Fédération des Unions de Groupement et Coopératives Maraîchères du Bam
GRAF :	Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier
HCR :	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IMF :	Institution de Micro finance
OCADES :	Organisation Catholique pour le Développement Economique et Social
ONU :	Organisation des Nations Unies
OP :	Organisation paysanne
PTF :	Partenaires techniques et Financiers
PAM :	Programme Alimentaire Mondiale
UMPL/B :	Union nationale des Mini Laiteries et des Producteurs de Lait Local au Burkina
UPPA :	Union Provinciale des Producteurs Agricoles
UTL :	Unité de Transformation de Lait
SNV :	Organisation Néerlandaise de Développement



**Les femmes de l'UPPA
Kéné Dougou remerciant
WiLDAF-AO d'avoir
commandité une telle étude**

RESUME

L'analyse de l'impact de la COVID-19 sur l'autonomisation et le pouvoir économique des femmes a été réalisée dans le cadre du programme de Développement des Opportunités économiques des Femmes par le renforcement de leur Pouvoir d'agir dans la filière laitière et la Gouvernance Foncière (DGD dans cinq (5) des 13 régions du Burkina Faso auprès des cibles des partenaires dudit programme que sont l'Union des Mini laiteries et des producteurs de Lait local au Burkina Faso (UMPL)B, la Confédération paysanne du Faso (CPF) et l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS). L'étude a touché 41 productrices et transformatrices exerçant dans les filières lait, maraîchère, maïs et anacarde et 6 personnes qui sont des élu (e)s et salariés de l'Union Provinciale des Producteurs Agricoles (UPPA) Houet qui ont servi de témoin.

Ainsi, grâce à des interviews et des focus group, les difficultés et les conséquences ayant été engendrées par l'avènement du coronavirus ont pu être cernées. En effet, les mesures barrières prises pour freiner l'expansion de la COVID-19 ont énormément fragilisé l'équilibre financier et l'autonomie déjà précaires des femmes induisant une incapacité à faire face aux charges du service, familiales (alimentation et santé). Cette situation est plus exacerbée dans les zones (Dédougou et Dori) qui sont sous la menace terroriste que dans les autres régions (Hauts-Bassins, Cascades et Centre). Ceci étant, les femmes enregistrent des méventes et des pertes importantes allant de 60 à 550% surtout pour le lait et les produits maraîchers qui sont plus touchés. Face à cette situation, elles sont obligées soit de réduire l'activité à son strict minimum ou d'arrêter faute d'appui.

Au regard de ces difficultés et conséquences, les femmes à qui n'ont pas profité les mesures prises au niveau national pour atténuer les effets de la crise, attendent d'être particulièrement et fortement soutenues à travers des actions multiformes que l'Etat burkinabé et les partenaires techniques et financiers devraient mettre en place. Ces actions leur permettront d'une part, d'avoir des produits de qualité et d'autre part de disposer de ressources financières à des conditions souples pour mener leurs activités.

Du reste, les femmes ont tiré des leçons de la crise et sont disposées à de nouvelles façons de faire telles qu'épargner, préparer leur retraite et diversifier leurs activités. Pour cela, elles souhaitent être accompagnées par des formations qui les mettent en capacité d'agir pour opérer les changements nécessaires.

C'est ainsi que des recommandations ont été faites aux différents acteurs que sont l'Etat et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Une approche ciblée sera faite pour un plaidoyer afin qu'ils prennent la réelle mesure des problèmes vécus par les femmes et apportent leur appui.

CHAPITRE I : CONTEXTE ET JUSTIFICATION

▶ 1.1 Introduction

Depuis la fin de l'année 2019, la pandémie de la COVID-19 - une maladie infectieuse causée par un coronavirus récemment découvert en Chine - s'est rapidement répandue dans le monde entier, faisant un nombre considérable de victimes et déclenchant une chaîne de mesures de confinement et d'atténuation. Ces mesures comprennent la distanciation sociale, la restriction des mouvements de personnes, et la fermeture partielle de routes, de ports, d'aéroports, d'usines, de commerces et de banques, entraînant une paralysie de l'économie mondiale.

La pandémie de la COVID-19, en raison de l'état d'urgence sanitaire qu'elle a engendrée suscite des inquiétudes dans toutes les sphères de développement. Elle occasionne de jour en jour de lourds bilans humain et économique et l'on ne peut occulter les conséquences produites par cette situation d'urgence sur les personnes marginalisées (les plus âgés, les jeunes et les femmes), les ménages pauvres, les personnes sous-alimentées et les habitants des zones rurales reculées qui mènent depuis des années une vie de subsistance précaire au jour le jour et ont des problèmes d'accès aux services sociaux de base notamment la santé.

De nos jours, il n'est plus à prouver les conséquences qu'entraîne la pauvreté en termes d'insécurité alimentaire. La COVID-19 est venue accentuer ces maux tout en rendant la situation plus dangereuse pour les personnes marginalisées. A cet effet, ce sont les femmes et les jeunes qui en constituent les couches les plus vulnérables.

Dans le monde agricole rural africain, cette pandémie et toutes les formes de stratégies pour sa gestion a perturbé le système de production des exploitations familiales et engendré à long terme des problèmes en termes d'approvisionnement d'engrais, d'intrants et d'outils de protection des cultures. Actuellement, les chaînes d'approvisionnement sont perturbées au niveau mondial, ce qui affecte l'importation d'intrants agricoles en provenance d'Asie, d'Europe, du Moyen-Orient et d'autres régions.

Au Burkina Faso, à la date du 1^{er} Octobre 2020, le nombre de cas confirmés depuis le 09 mars 2020 se chiffrait à 2154 personnes dont 726 femmes et 1428 hommes. L'expansion de la pandémie de cette maladie à coronavirus (COVID-19) a amené l'Etat à adopter des mesures restrictives que sont entre autres :

- L'interdiction de tous les événements d'envergure nationale et internationale sur le territoire ;
- La fermeture des frontières aériennes, terrestres et ferroviaires, excepté pour le transport du fret et les vols militaires ;
- La fermeture des grands marchés et yaars¹ sur l'étendue de la ville de Ouagadougou;

¹ Vocabulaire mossi, un des groupes ethniques du Burkina Faso, désignant les marchés secondaires ou marchés des quartiers

- La mise en quarantaine de toutes les villes ayant enregistré au moins un cas de la COVID-19. (Cette mesure inclus qu'aucune personne ne sorte ni ne rentre dans les villes correspondantes, exception faite pour le transport des biens de première nécessité) ;

Afin d'anticiper sur les conséquences que pourrait engendrer la COVID-19 sur l'autonomisation et le pouvoir économique des femmes au Burkina Faso dans les filières agricoles et la filière laitière, le WILDFAO a souhaité documenter les tenants et aboutissants que pourraient engendrer la situation dans laquelle nous vivons actuellement en lien avec la mise en œuvre du programme DGD-2017 d'Oxfam au Burkina : « Développement des opportunités économiques des femmes rurales par un renforcement de leur pouvoir d'agir dans la filière laitière locale et la gouvernance foncière ». C'est dans cette optique qu'un consultant a été recruté afin de réaliser une étude destinée à relever l'impact de la COVID-19 sur l'autonomisation et le pouvoir économique des femmes au Burkina-Faso.

1.2.1 Objectifs

1.2.1.1 Objectif principal

L'objectif principal de cette étude est de réaliser une analyse de l'impact de la COVID-19 sur l'autonomisation et le pouvoir économique des femmes dans les communes d'intervention du programme DGD au Burkina-Faso.

1.2.2 Objectifs opérationnels

De manière spécifique, il s'agit de :

- Ressortir l'incidence de la COVID-19 sur les productrices agricoles et les productrices laitières dans les communes d'intervention du programme DGD au Burkina Faso ;
- Proposer des stratégies de mitigation des risques que courent les productrices agricoles et laitières dans les communes d'intervention du programme DGD ;
- Recenser des bonnes pratiques et ou des leçons apprises d'ailleurs, qui pourront inspirer les productrices agricoles et laitières dans les communes d'intervention du programme DGD ;
- Formuler des recommandations et des solutions qui seront appropriées par les productrices agricoles et laitières dans les communes d'intervention du programme DGD ;
- Formuler des recommandations politiques adressées aux autorités locales et nationales.

1.2 Méthodologie de l'étude

La méthodologie adoptée au cours de la présente étude a consisté à faire une revue de la documentation disponible, puis à compléter ces informations par des entretiens et des enquêtes auprès de personnes ressources sur les sites échantillonnés du 09 au 23 septembre 2020. Également, des visites ont ensuite été réalisées sur des sites pour constater de visu les conditions de travail des acteurs sur le terrain.

1.2.1 La recherche et l'analyse documentaire

La documentation pertinente a été largement identifiée pendant les différentes rencontres avec les divers acteurs de la filière lait. Pour cela, un guide de lecture a été élaboré pour la mise en œuvre de l'étude documentaire. D'ores et déjà, les sites de recherche de la documentation qui avaient été identifiés à ce stade sont :

- Le Ministère des Ressources Animales et halieutiques ;
- Les services techniques déconcentrés du ministère des ressources animales et halieutiques ;
- Les organisations de producteurs et productrices ;
- Les organisations de transformateurs et transformatrices ;
- Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) ;
- Les projets et programmes de développement ;
- Etc.

Des sites Web ont également été identifiés pour la collecte documentaire sur les filières laitières et agricoles.

Les principaux documents de base de travail sont notamment :

- Les rapports d'études en lien avec la mission ;

- Les rapports d'activités en lien avec la mission ;
- Les articles de presse ;
- Les conférences sur la COVID-19.

1.2.2 La préparation des outils de collecte des données

Après la recherche et l'exploitation documentaire, le consultant a identifié un certain nombre d'éléments pouvant constituer la charpente de la mission. Des canevas de collecte de données ont donc été conçus dans un souci de capitalisation des informations complémentaires. L'élaboration des outils a tenu compte également de la nature du groupe cible et du caractère participatif de la démarche globale. Des guides d'entretien avec les acteurs institutionnels et les acteurs individuels ont alors été développés. Sur cette base, une première version des guides de collecte a été élaborée par le consultant. Les guides de collecte ont comporté les différents éléments pertinents retenus à la suite de l'étude documentaire sur les filières lait et agricoles. L'ensemble des outils de collecte ont été soumis pour amendements avant le démarrage de la mission de collecte des données.

1.2.3 Echantillonnage

Les différents partenaires du programme DGD ont été approchés en présentiel ou par courriel pour avoir une base de données aux fins de tirer l'échantillon d'enquête. Les informations contenues dans la base de données sont : nom, prénom, la filière, le village et l'accessibilité de la zone.

Au total, trois partenaires du programme DGD à savoir UMPLB, SEVE Africa et CPF ont été visités pour des échanges sur les cibles potentielles au regard des objectifs de l'étude. Quant aux autres partenaires que sont APÉSS, Îles de Paix et GRAF, les échanges ont été faits par mail et WhatsApp. La situation est donnée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon d'enquête par organisation et par zone

Partenaires	Localité	Organisations touchées par l'enquête	Localisation	Nbre de personnes enquêtées
UMPLB	Ouagadougou	Fromagerie Gariko	Ouagadougou	1
		Kossam Sayè Séno	Dori	1
		Suudu Kossam	Dori	1
		Laiterie de Dédougou	Dédougou	1
		Kossam Nai Bodjedi	Dori	1
		UPPA Kéné Dougou	Orodara	11
		UNERIZ	Bama	14
SEVE Africa	Ouagadougou	-	-	-
Îles de Paix	Fada N'Gourma	-	-	-
APESS	Dori	-	Banfora, Djibo,	11
		-	Ouahigouya,	
		-	Dori	
GRAF	Ouagadougou	-	-	-
Total				41

Source : Consultant, données terrain, septembre 2020

Au total 47 personnes des partenaires de DGD ont été touchées par l'étude selon la répartition suivante :

- 6 personnes de l'UPPA Kéné Dougou qui sont le groupe témoin ;
- 5 femmes qui sont des responsables d'organisations membres de l'UMPLB qui sont porteuses des préoccupations de leurs membres soit 50 personnes (voir liste en annexe) ;
- 11 femmes sont membres de APESS ;
- 11 femmes de l'UPPA Kéné Dougou qui sont exclusivement des femmes et 6 de l'UPPA Houet qui sont membres de la CPF ;
- 14 femmes qui sont des membres de l'UNERIZ à Bama affiliée à la CPF.

L'échantillonnage a été fait de la façon suivante :

- Pour l'UMPLB dont les membres sont des unités de transformation de lait, le choix s'est fait en fonction de la capacité de production (faible, moyenne, grande) sur la base des statistiques disponibles à l'UMPLB. Le critère spatial a été également pris en compte vu que les membres sont sur toutes les régions du Burkina. A ce niveau comme précisé plus haut, la représentativité tient au fait que les unités de transformation sont des personnes morales et la responsable de l'unité qui a été interviewée porte les préoccupations de ces membres ;
- Pour APESS aussi, certains membres sont des Responsables d'unités de transformation de lait et des personnes physiques ;
- Pour la CPF enfin dont les membres sont l'UPPA Kéné Dougou et l'UNERIZ, le choix s'est basé sur la situation socio-économique selon les indications données par les responsables de ces organisations. L'UPPA Houet qui a été un témoin ayant regroupé 3 élus responsables d'organisations et 3 salariés n'est pas concerné par ces critères.

1.2.4 La collecte des données

À la suite de l'étape d'élaboration des outils de collecte s'en est suivie l'étape de la collecte des données auprès des cibles des partenaires du programme DGD que sont : l'UMPLB, SEVE Africa, APESS, GRAF et CPF. L'ONG belge, Iles de Paix, membre du Cadre Stratégique Commun (CSC) belge au Burkina Faso, dont le lead est assuré par Oxfam au Burkina, a été également concernée par l'étude.

A cet effet, un groupe WhatsApp a été mis en place pour permettre une interaction dynamique et les différents partenaires ont été approchés pour une prise de contact consistant à expliquer d'une part la méthodologie de l'étude, et d'autre part à indiquer le mode de constitution de l'échantillon pour la collecte des données. Ainsi, des entretiens individuels et de groupe ont eu lieu avec :

- Les productrices de lait de Dédougou, Dori et Banfora ;
- Les transformatrices et vendeuses de lait de Ouagadougou, Dédougou, Dori, Ouahigouya, Djibo, Bobo et Banfora ;
- Les productrices et transformatrices de riz de Bama ;
- Les productrices de maïs et de soja du Kéné Dougou ;

Les producteurs de maïs du Houet, du Kéné Dougou et de la Léraba

Au total, l'on dénombre sept (07) focus groups qui ont été organisés et tenus au moyen d'un guide d'entretien.

Aux fins de recueillir des informations spécifiques sur l'impact de la COVID-19 sur l'autonomisation et le pouvoir économique des femmes au Burkina-Faso, des entretiens individuels ont été réalisés avec 41 acteurs clés œuvrant dans la production, la transformation et la commercialisation.

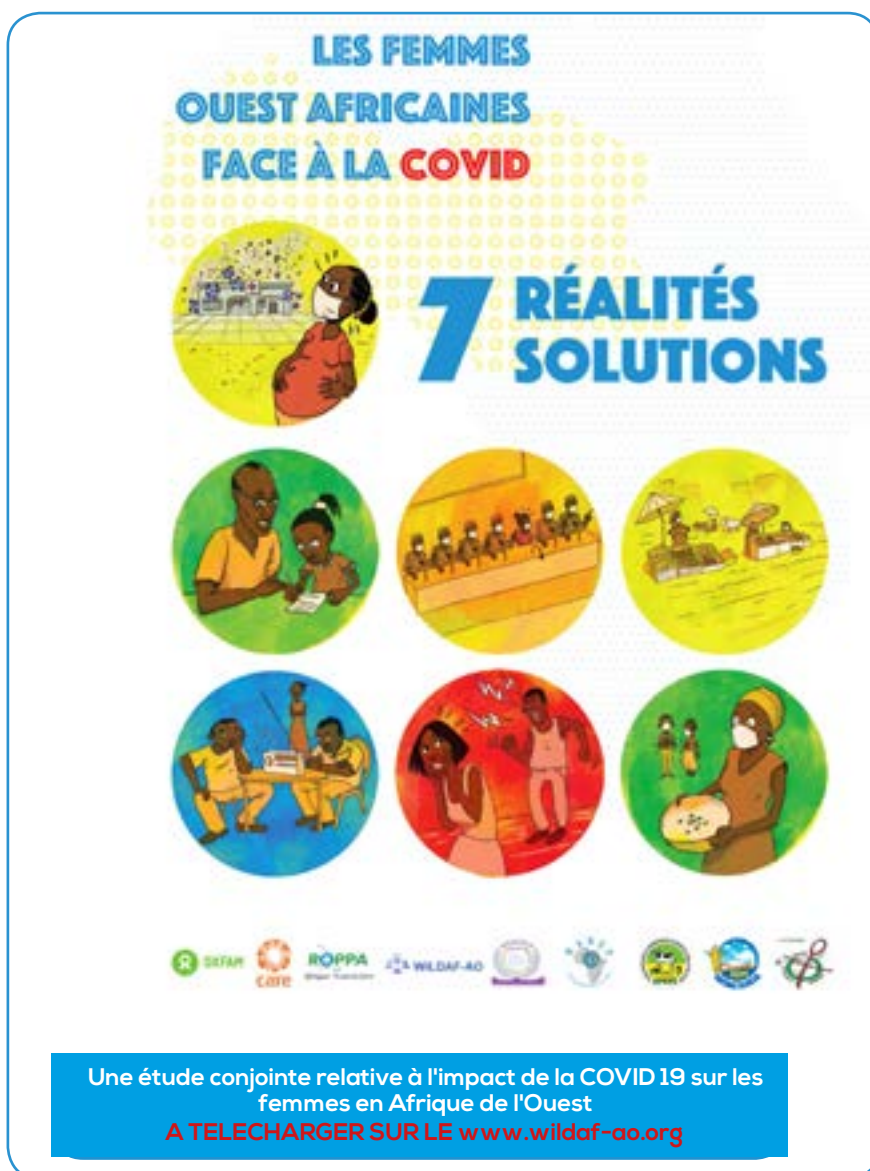
1.3 Les limites de l'étude

La collecte de données avait préalablement retenue deux cibles : les femmes et les tiers des organisations partenaires de DGD qui sont des personnes proches de ces dernières et qui peuvent apporter un témoignage sur la conduite de leurs activités avant et pendant la COVID-19.

Toutefois, à la réalité du terrain, cette question des personnes témoins s'est avérée fastidieuse. En lieu et place donc, il a été jugé pertinent de considérer le niveau faitier des organisations paysannes (OP). Ainsi, une

rencontre a eu lieu avec l'Union Provinciale des Producteurs Agricoles (UPPA) Houet (élus et salariés), avec les démembrements de la Fédération des professionnels agricoles du Burkina (FEPAB) dans la province de la Léraba et du Kéné Dougou.

Enfin, la saisonnalité des filières maïs et riz n'ont pas permis d'obtenir les données sur les indicateurs économiques. En effet, ces filières sont produites sur une période de l'année qui n'a pas coïncidé avec l'avènement du COVID-19 pour permettre d'avoir les données sur les productions et les ventes.



▶ CHAPITRE II : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

L'analyse des données qualitatives a été faite par dimension compilée (analyse thématique) grâce à des tableaux de synthèse. Celle des données quantitatives a été réalisée grâce au logiciel Excel.

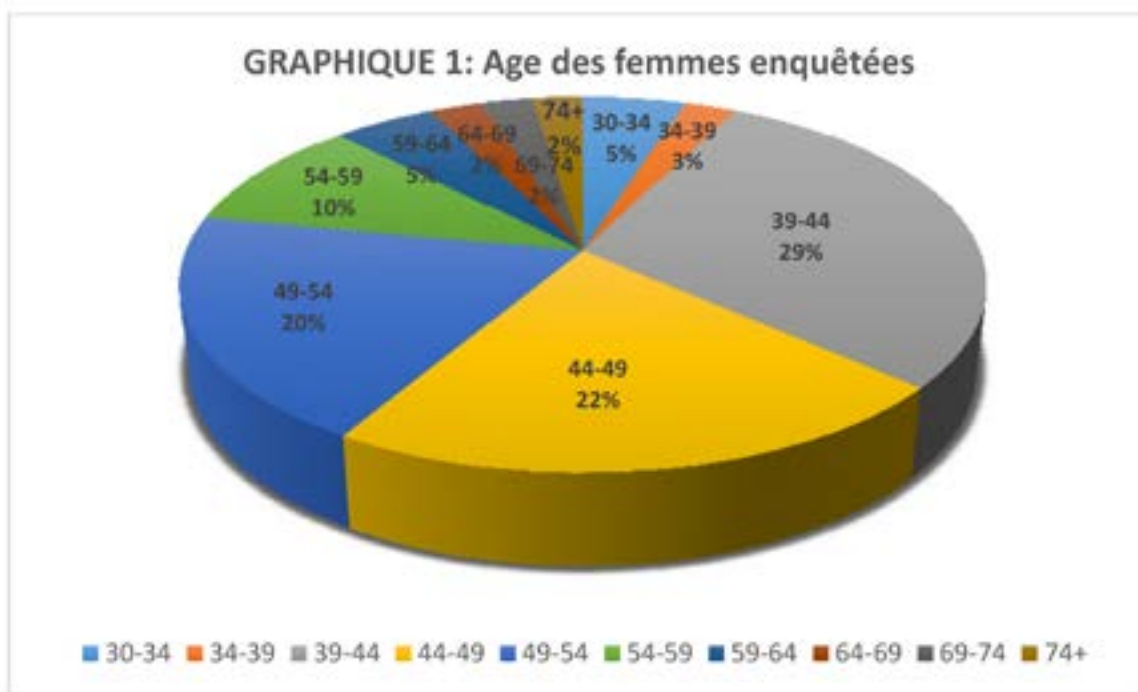
2.1 Les caractéristiques sociodémographiques et socio-économiques des cibles

Les interviews dans le cadre de l'étude COVID-19 ont été réalisées avec les femmes de diverses localités (Dori, Dédougou, Ouahigouya, Djibo, Banfora, Bama, Orodara et Ouagadougou) exerçant

dans la production, la transformation et la commercialisation du lait, du maïs, du soja, du riz et d'autres activités connexes (vente de condiments, de pagnes). Le profil sociodémographique et socio-économique des personnes interviewées se présentent comme suit :

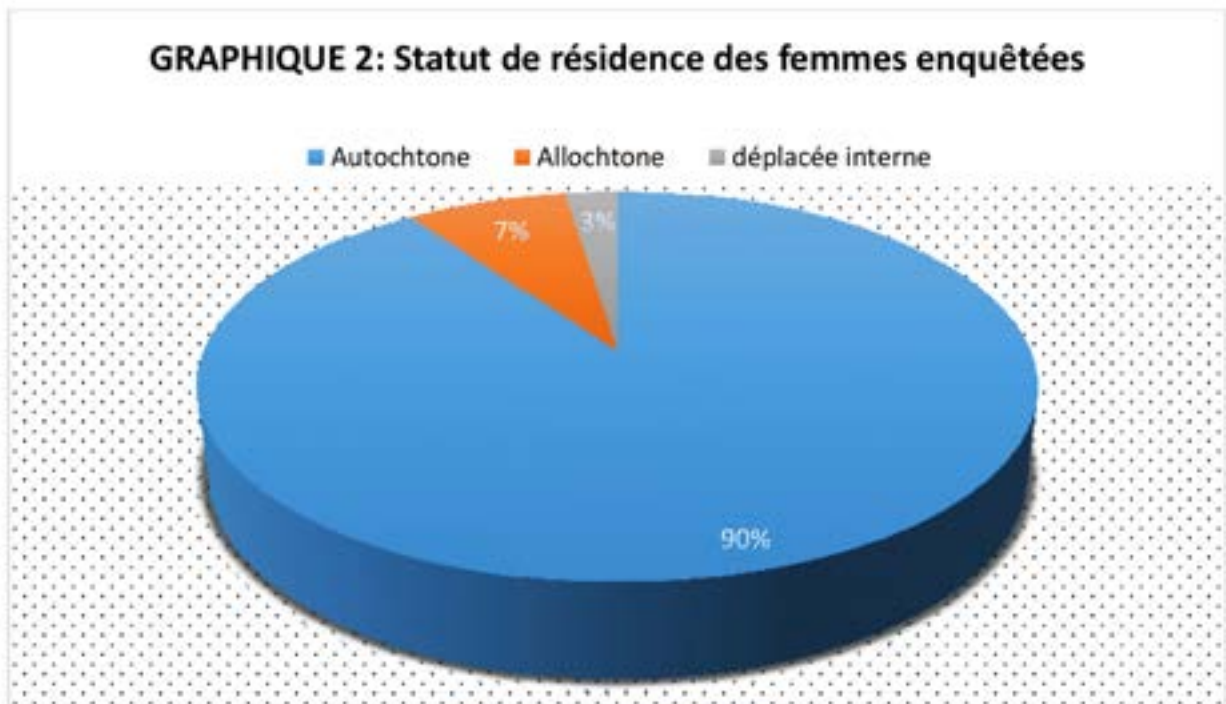
2.1.1 Les caractéristiques sociodémographiques

Les variables considérées sont l'âge des femmes, leur statut et lieu de résidence. L'analyse de ces variables donne les résultats suivants :



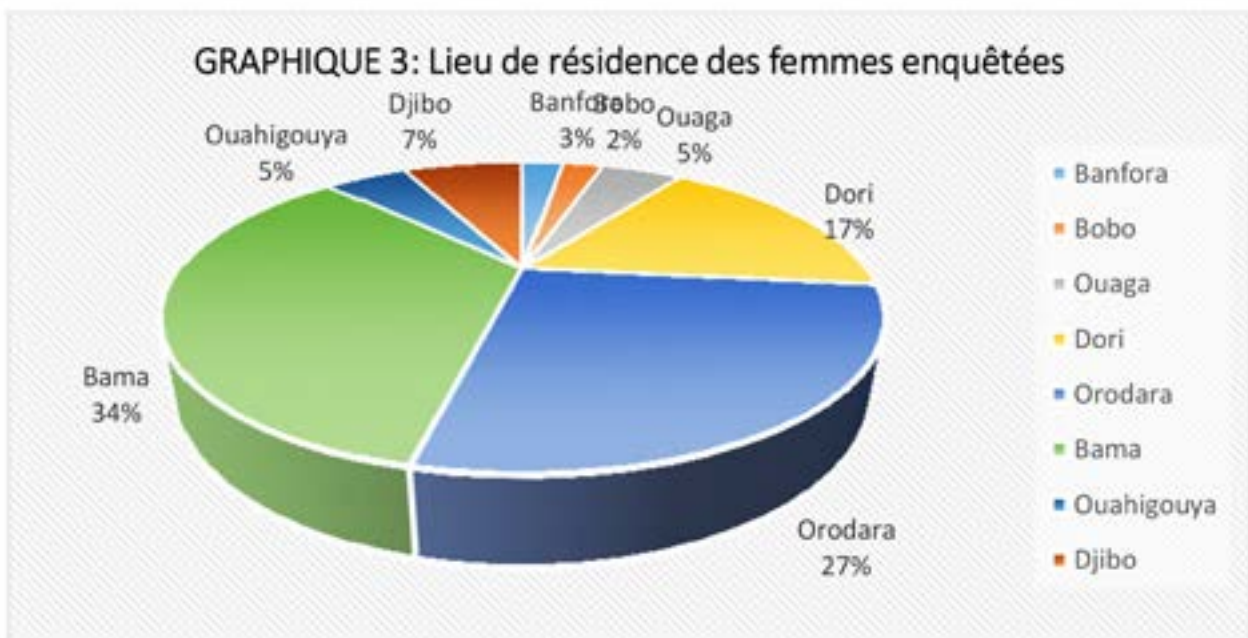
Au niveau de l'âge, plus de la moitié des femmes (59%) ont un âge qui se situe dans la tranche jeune et active soit 30-34 ans, 34-

49 ans, 39-44 ans et 44-49 ans. Le reste, 41% tend vers l'âge de l'inactivité.



- Au niveau du statut de résidence, 90% sont des autochtones ; les 10% sont des

migrants dont une réfugiée déplacée interne à cause du terrorisme.



- Au niveau du lieu de résidence, la majorité des femmes interviewées sont de Bama, 34%, suivi de Orodara (27%) et Dori

(17%). Les autres, moins de 10% résident à Djibo, Ouagadougou, Ouahigouya, Dédougou, Bobo et Banfora.

2.1.2 Les caractéristiques socio-économiques

L'analyse a concerné la profession, les activités menées, le nombre d'années d'exercice de l'activité et l'appartenance à une organisation paysanne. Celle-ci établit une corrélation avérée entre le lieu de résidence et les activités menées par les femmes. En effet, les femmes qui sont de Dédougou, Dori et de Ouagadougou sont toutes des membres de l'UMPL/B qui exercent dans la production, la transformation et la vente du lait ; les membres de APCESS se répartissent dans les localités de Bobo, Djibo, Ouahigouya, Dori et Banfora. Il est à souligner que certaines femmes se retrouvent être à la fois membres de l'UMPLB et de APCESS et d'autres sont membres du Conseil Régional des Unions du Sahel

(CRUS) et de la Plateforme d'Innovation sur le Lait (PIL) basés à Dori. Les femmes des autres localités telles que Bama, membres de l'Union Nationale des Etuveuses du Riz (UNERIZ) font de la production et de la transformation de riz leur activité principale et celles de Orodara, membre de la FEPAB, exercent principalement dans la production et la transformation du maïs.

S'agissant de l'activité menée, toutes les femmes (100%) des femmes sont des productrices et des transformatrices.

Pour ce qui est du nombre d'années d'expériences dans les activités, il se situe entre 8 et 30 ans toute activité confondue. La situation détaillée est donnée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Répartition des femmes par nombre d'années d'expérience

Nbre d'années	Nbre de femmes	Taux (%)
30	1	2,44
23	1	2,44
20	14	34,15
19	3	7,38
16	1	2,44
15	7	17,07
13	1	2,44
12	7	17,07
10	3	7,38
8	3	7,38
Total	41	100

Source : Consultant, données terrain septembre 2020

L'analyse du tableau montre que la plupart des femmes ont un nombre d'années d'expérience professionnelle comprise entre 15 et 30 ans. Le reste des femmes soit 34,08% ont une expérience qui se situe entre 8 et 13 ans.

2.2 COVID-19 et impact sur les activités des femmes

2.2.1 Connaissance de la COVID-19 par le monde paysan

Il s'est agi ici d'appréhender la connaissance de la maladie à corona virus par les cibles de l'enquête. Dans leur ensemble, les personnes rencontrées connaissent en totalité ou de façon partielle les symptômes de la maladie et les mesures prises par les autorités. Ainsi, au titre des symptômes, ceux évoqués sont le rhume, l'éternuement, la fièvre, les maux de tête, la transmission et mort rapides.

Pour ce qui est des mesures barrières mises en place ou des attitudes à adopter, celles évoquées sont l'interdiction de regroupement, le port du cache nez, le lavage des mains avec du savon et du gel hydro alcoolique, tousser dans le coude, ne pas saluer, ne pas cracher n'importe où.

En effet, grâce aux différents modes de sensibilisation, les acteurs du monde rural ont une très bonne connaissance de la maladie à corona virus.

Cependant, même si les cibles concernées par l'étude n'ont pas le même niveau de connaissance de la maladie, le trait commun est qu'elles savent toutes que la covid-19 est une pandémie qui a touché tout le monde entier et qui a beaucoup affecté les conditions de vie et de travail de la population des pays. Tous les continents ont été touchés par cette pandémie.

A l'évidence, le monde rural, qui respire par son agriculture au sens large, est touché au poumon et devient une source potentielle de contagion qu'il convient de suivre de très près par les acteurs du secteur, car les perspectives ne sont guère rassurantes.

2.2.2 Impact de la COVID-19 sur les activités des femmes

La pandémie du COVID-19 s'est installée au Burkina Faso en mars 2019 avec le premier cas découvert. Pour stopper la maladie, le gouvernement a mise en place un ensemble de mesures regroupées sous le vocable distanciation sociale et gestes barrières que sont le couvre-feu, la quarantaine, la fermeture des marchés et yaars, la distanciation sociale, etc.

Ces mesures ont engendré un certain nombre de difficultés qui ont été soulevées par les femmes.

3.2.1 Des difficultés rencontrées par les femmes

Les différentes difficultés engendrées par la COVID-19 se déclinent comme suit :

- Ralentissement voire arrêt des activités de production (surtout de collecte et de transformation de lait) ;
- La pénibilité de remboursement des crédits contractés auprès des IMF se traduisant par le dépassement des délais de remboursement ;
- La mévente ;
- L'endettement ;
- Recouvrement de l'argent des ventes effectuées ;
- Le manque de moyens pour poursuivre les activités de production et de vente ;
- La rupture d'emballages et l'arrêt des livraisons de lait ;
- La réduction des parts de marchés.

L'analyse des difficultés par filière et selon les zones d'enquête sont valables à la fois pour les deux principales filières concernées par l'étude à savoir le lait, les céréales, l'anacarde et les produits maraîchers (maïs, riz, oignon et tomate). Toutefois, certaines difficultés telles que la rupture d'emballage, la collecte et la

transformation de lait et la réduction de parts de marchés concernent beaucoup plus la filière lait. En effet, deux zones (Dori et Dédougou) de la filière lait sont cibles d'attaques terroristes. Ce qui a conduit à la fermeture des écoles en plus des mesures barrières du COVID-19. En effet, la laiterie Nai Bodjedi qui a un contrat avec le PAM pour la fourniture de produits laitiers aux écoles a vu sa part de marché fortement réduite avec la fermeture desdites écoles.

Tout compte fait, plusieurs témoignages au niveau de deux filières corroborent cet état de fait :

- Fatimata DIALLO de la laiterie SUUDU KOSSAM de APESS et UMPLB : « *On a perdu nos marchés, nos clients, les frontières étaient fermées on ne pouvait plus envoyer le lait au Niger, au Mali, en Côte d'Ivoire* » ;
- DICKO Mariam de APESS : « *avant, nos activités marchait très bien ; on transformait plus de 300 litres par jour pour revendre dans les différents points de vente. On avait un contrat pour ravitailler plus de 3 000 élèves et des contrats avec la mine ESSAKANE* » ;
- Salomé TRAORE de l'UPPA Kéné Dougou : « *J'ai acheté des condiments (oignon et tomate) d'une valeur de 750 000 FCFA pour vendre et j'ai pu seulement revendre à peine à 100 000 FCFA* » ;
- Clarisse BARRO : « *On menait nos activités librement avec des déplacements au Mali, à Ouaga, Bobo, Côte-d'Ivoire ; vente de bissap et de condiments (tomate, oignon) au Mali et achat de produits là-bas pour revendre chez nous ; commerce d'anacarde en Côte-d'Ivoire ; vente de pagnes achetés à Lomé* ».

Les deux derniers témoignages montrent que la filière maraîchère a été aussi fortement impactée négativement eu égard au fait que ce sont des produits périssables et que les possibilités de conservation n'existent pas. Cela est d'ailleurs corroboré par les propos de deux personnes qui ont une très bonne connaissance du monde rural :

- Pour François TRAORE, producteur burkinabé, le COVID est un frein à l'accès au marché pour les produits agricoles et particulièrement pour les produits maraîchers et horticoles causant des pertes énormes pour les producteurs qui n'ont pas d'infrastructures de stockage (release following webinars on COVID-19 in security in West Africa, P. 4)
- pour Aline ZONGO, Directrice de INADES formation, le marché des produits maraîchers a été trop affecté par des mesures qui ont de sérieuses répercussions particulièrement pour les femmes qui sont fortement représentées dans ce secteur (Op cit. P.5).

Par ailleurs, l'entretien avec l'UPPA Houet, personne témoin, confirme ces faits ; il ressort en effet que l'activité maraîchère est très impactée car les mesures barrières interdisant les regroupements ont affecté la production ainsi que toute la chaîne.

Si l'avènement du COVID-19 a posé d'énormes difficultés aux femmes, qu'en est-il des conséquences induites ?

2.2.3 Des conséquences sur les activités des femmes

Les mesures prises par le Gouvernement ont permis, au niveau urbain, la mise en place de solutions alternatives telles que le télétravail et la rotation des effectifs pour atténuer les effets néfastes dans les services publics et privés. En milieu rural et particulièrement pour le secteur production et transformation, les acteurs que sont particulièrement les femmes n'ont pas trop eu le choix et ont été fortement touchées par ces mesures restrictives qui se traduisent par :

- Une contraction de l'offre et de la demande ;
- La perte de revenu ;
- La mise au chômage des employés ;
- L'affaiblissement du pouvoir économique ;

- La perte de fonds de roulement ;
- La baisse du pouvoir d'achat ;
- L'incapacité d'assurer les charges (alimentation, santé scolarité des enfants) au niveau familial et de fonctionnement ;
- La perte de capacité pour assurer les charges courantes (eau, électricité, loyer, salaires du personnel) ;
- La perte de l'équilibre financier déjà bien fragile ;
- La baisse de la qualité de vie ;
- La baisse de la solidarité et de la cohésion sociale ;
- L'inexistence de la vie associative au niveau des organisations des producteurs.

De façon générale, il y a une baisse drastique du niveau des activités des femmes. Les propos des femmes au niveau de l'ensemble des filières sont d'ailleurs très illustratifs de la situation :

- Au niveau de l'étuvage du riz, OUEDRAOGO Kalizèta explique de Bama :

«Je faisais l'étuvage toute l'année mais avec la COVID-19, je n'en ai même pas fait une seule fois depuis avril. J'ai de la peine à rembourser mon crédit, à cause de la mévente et même ce que j'ai pu vendre, je n'ai pas pu recouvrer l'argent que les clients me doivent. J'ai dû prendre de l'engrais à crédit cette année pour produire alors que je payais cash avant la COVID-19, je n'arrive pas à payer aussi le riz paddy pour revendre ;

- Au niveau de la filière lait, la situation se traduit par un ralentissement des activités de collecte et de transformation, voire l'arrêt total de la transformation laitière pendant les mois d'avril, mai et juin 2020. La COVID-19 a été un coup dur pour les acteurs de la filière lait. D'abord parce que le lait est un produit hautement périssable. Deuxièmement, les vaches laitières doivent être alimentées au jour le jour pour assurer

la production de lait. Troisièmement, les transformateurs/transformatrices qui reçoivent le lait doivent le transformer dans un certain délai et l'écouler à temps. Malheureusement, le couvre-feu et la quarantaine ont joué négativement sur ces activités parce que les femmes n'arrivaient plus à se déplacer. La plupart des unités de transformation et les fermes étant hors de la capitale, les acteurs avaient des difficultés pour s'approvisionner en certains intrants tels que les ferments et les sous-produits.

- Selon HAMA KOÏTA Hadiatoude UMPLB et de APESS de Dori,

« C'était un blocus, les premiers jours. Mais par la suite, le directeur régional et le ministre des Ressources animales nous ont aidé à débloquent la situation, avec des laissez-passer qui nous ont permis d'aller alimenter nos animaux. Mais l'écoulement du lait restait un problème, les marchés, les restaurants étant fermés ».

- Pour DIALLO Fatimata membre APESS à Ouahigouya, «les mesures mises en place dans le cadre de la COVID-19 nous ont beaucoup impacté avec la suspension du transport en commun ; ce qui a occasionné l'arrêt des livraisons à Ouaga, Gourcy et Kaya ».
- Quant à la production du maïs, les impacts sont les mêmes à savoir l'impossibilité de regroupement qui affecte l'activité de transformation. La tontine mise en place par les femmes pour s'entraider a été sérieusement affectée ; certaines femmes qui participaient à 10 000 FCFA, ont réduit leur participation à 1 000 FCFA aujourd'hui et certaines même n'arrivent plus à le faire. Ainsi, le pouvoir économique des femmes a été sérieusement affecté les plongeant dans une situation de survie voire de dépendance totale. Une femme de l'UPPA Kéné Dougou venue de la Côte-d'Ivoire et qui faisait de la transformation de l'attiéké, est finalement prise en charge par l'action sociale parce que n'arrivant plus à subvenir aux besoins

vitaux de sa famille.

- Enfin, les activités maraîchères abordées lors de la rencontre avec UPPA Houet et ses démembrements, ont été également très impactées sur toute la chaîne à cause des mesures barrières interdisant les regroupements mais aussi les déplacements interurbains.

Il y a eu une désorganisation et une déstructuration du système de production des femmes les laissant dans le désarroi total.

En effet, au niveau national, les mesures qui devraient être prises par l'Etat n'ont pas été effectives pour les acteurs du secteur rural affectant ainsi les activités rurales du fait de l'impossibilité de la mobilité des produits et des personnes à cause de la quarantaine et du couvre-feu : il y a des femmes qui se lèvent à 4h du matin pour aller chercher des produits pour revendre et tout cela n'était plus possible.

Au niveau local aussi, il n'y a eu pas non plus de solutions alternatives fortes que les femmes aient pu mettre en place d'elles-mêmes ou avec l'appui de partenaires.

Ainsi, les exploitations familiales agro sylvo pastorales étant l'une des couches les plus vulnérables de la population, eu égard à la nature de l'activité dont elles dépendent, il y a, à moyen et long terme, une forte probabilité de voir le retour de la pauvreté et de la précarité au sein de la communauté du monde rural conduisant de facto à une dislocation des cellules familiales, à la perte de bras valides et à un exode massif vers les centres urbains.

Les manifestations de la crise de la COVID-19 sur la production agricole sont de l'avis des membres des OP, diverses et variées. Elles concernent la production, la transformation et la commercialisation. On observe des **bouleversements du calendrier agricole** au cours de la période correspondant aux cultures de contre saison qui se traduit par le retard dans la mise en place des cultures. On observe alors une baisse de la production,

et une difficulté d'accès aux denrées de première nécessité telles que les céréales. On a également noté des difficultés d'accès aux intrants agricoles et d'écoulement des produits. Il y a aussi la rareté des produits agricoles et maraîchers sur les marchés. Ces manifestations ont été liées, comme on le sait, aux mesures politiques et sanitaires prises au Burkina Faso allant de la fermeture des frontières terrestres, à la suspension du transport interurbain, à l'isolement ou mise en quarantaine de grands centres urbains fortement infectés, ainsi qu'au confinement généralisé dans les différents pays entraînant la réduction de la mobilité des populations en général et des éleveurs en particulier. Au niveau du Burkina Faso (notamment dans les hauts Bassins et les Cascades), on a remarqué le manque de semences de qualité pour les cultures fourragères, un amenuisement des stocks de proximité des céréales au niveau local, ainsi qu'un ralentissement de la cueillette des mangues pour cause de mévente.

Les mesures prises entraînent l'altération du lait des centres de productions aux unités de transformation en raison de la perturbation des transports. Du fait de la pandémie une baisse de la production du lait est constatée ainsi que des difficultés de transformation et de commercialisation.

Au Burkina Faso, **les mini laiteries sont mal approvisionnées en lait**. Le marché du lait s'effondre notamment où des familles entières vivent de la vente de ce produit. Selon la note d'analyse des premiers impacts de la pandémie de la COVID 19 de l'APSS, la COVID 19 est venu mettre à mal cette filière. Ainsi on s'achemine avec toutes les mesures prises, vers une baisse du pouvoir d'achat des acteurs notamment jeunes et femmes qui sont très impliqués dans cette filière de valorisation du lait local.

Cette baisse de revenu observée à la fois chez les éleveurs (qui ne peuvent plus bien produire et vendre leur lait) et les UTL a entraîné une mise au chômage de nombreux acteurs intervenant dans la filière. Tout compte fait, le renouvellement de l'économie est compromis voire anéanti.

2.3 Covid-19 et impact économique

La maladie à coronavirus a sérieusement impacté les modes de production, de transformation et de commercialisation du monde paysan au Burkina Faso. Parmi les impacts économiques l'on note essentiellement :

- La réduction des possibilités de transformation ;
- La réduction des ventes locales/nationales ;
- La réduction de la clientèle des produits agricoles transformés ;
- La réduction des ventes à l'exportation ;
- La pénurie de semences/plants pour la production ;
- L'accès difficile aux crédits agricoles ;
- Les difficultés liées à l'accès aux canaux de distribution des produits agricoles ;

Les contraintes liées aux canaux de transport ;

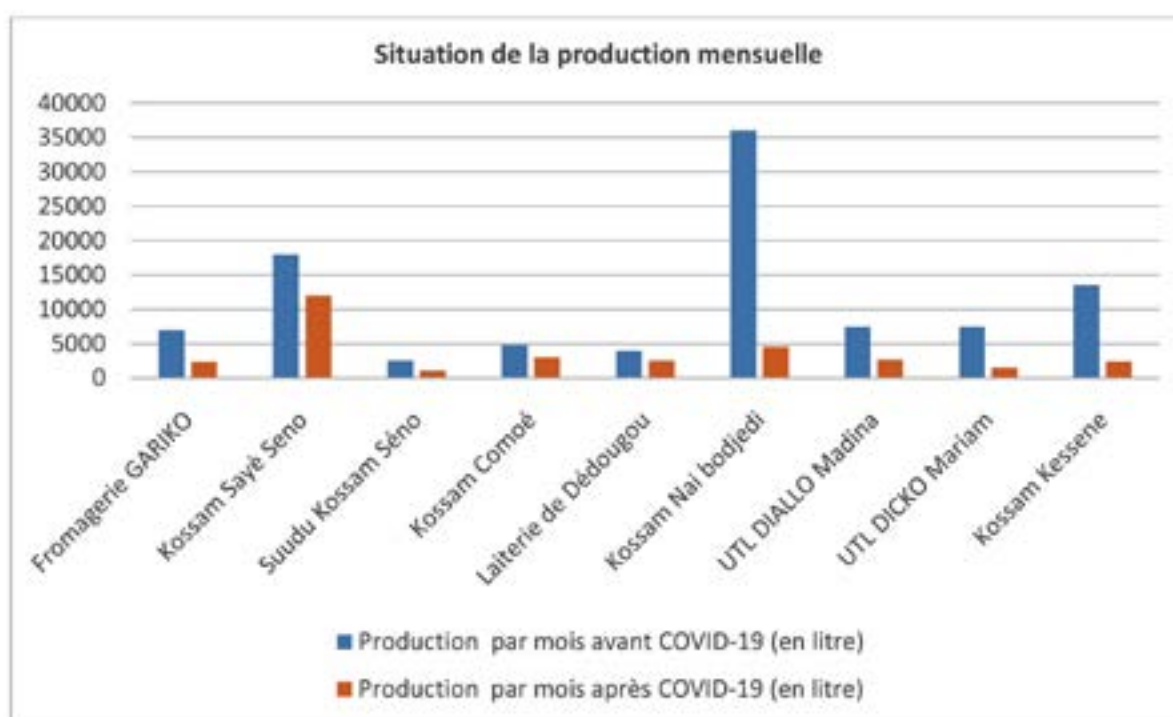
- Les agriculteurs/travailleurs ayant peur de travailler de se faire contaminés ;
- Le manque d'airs de stockage ;
- Le manque de liens avec les programmes publics et privés en tant que fournisseurs de produits agricoles (marchés institutionnels).

Compte tenu de la saisonnalité de la production céréalière, des données économiques n'ont pas pu être disponibles pour l'analyse. Par contre, des données économiques sur les activités de transformation de lait ont été obtenues.

2.3.1 Impact sur la production et commercialisation

La maladie à coronavirus a eu un impact non négligeable sur la capacité de production des transformatrices de lait échantillonnées. Le graphique ci-dessous fait la situation avant et pendant la COVID-19 sur la capacité de production et de transformation de lait des acteurs enquêtés.

Graphique 4 : Situation avant et après COVID-19 de la capacité de production des UTL enquêtées



Le graphique ci-dessus montre que la covid-19 a eu des répercussions considérables sur la capacité de production des unités de transformation de lait au Burkina Faso. Les trois laiteries que sont Kossam Kessene, Kossam Sayè Seno et Kossam Naï bodedji sont les plus affectées passant respectivement de presque 20 000 litres à près de la moitié et de 35000 litres à environ 5000 litres.

Du fait de l'interdiction des déplacements inter-urbains, les collecteurs, vivant en zones rurales, déjà fragilisés par la perte du bétail (liée au terrorisme), ne parvenaient plus à acheminer du lait cru aux mini-laiteries.

Dans l'impossibilité d'accéder aux ressources fourragères, la mortalité des animaux est forte, les noyaux reproducteurs diminuent, l'offre de bétail affaibli s'accroît sur les marchés, conduisant à une détérioration progressive des prix.

Les chaînes d'approvisionnement et les marchés agroalimentaires ont été inévitablement perturbés par les mesures de confinement et les restrictions imposées aux déplacements. Les quarantaines strictes et la fermeture des routes ont perturbé la logistique, ce qui peut nuire aux plus petits intermédiaires du système de répartition et de distribution des produits. La fermeture des marchés et des écoles a entraîné un manque à gagner sur les ventes et les achats et diminué la demande de produits agricoles, réduisant ainsi la demande de main-d'œuvre agricole. Lorsque les programmes d'alimentation scolaire s'approvisionnent auprès de producteurs locaux, les répercussions dommageables sur les travailleurs informels des zones rurales peuvent être encore plus importantes du fait que ce sont eux qui fournissaient directement les denrées alimentaires aux cantines scolaires.

Durant la crise on a observé une flambée des prix des biens et services et une chute considérable du chiffre d'affaires des acteurs. *« Le coronavirus est arrivé au mauvais moment. Car, c'est durant la saison chaude*

et c'est pendant le carême que nous faisons le maximum de chiffre d'affaires », comme le dit Azara Toé *« On produisait 600 à 700 litres de lait 4 à 5 fois par semaine, maintenant nous sommes entre 400 et 500 litres. Avant la crise notre chiffre d'affaires était entre 7,5 et 8 millions de francs CFA, dans les premiers mois de la quarantaine il avait chuté jusqu'à 5 millions ».*

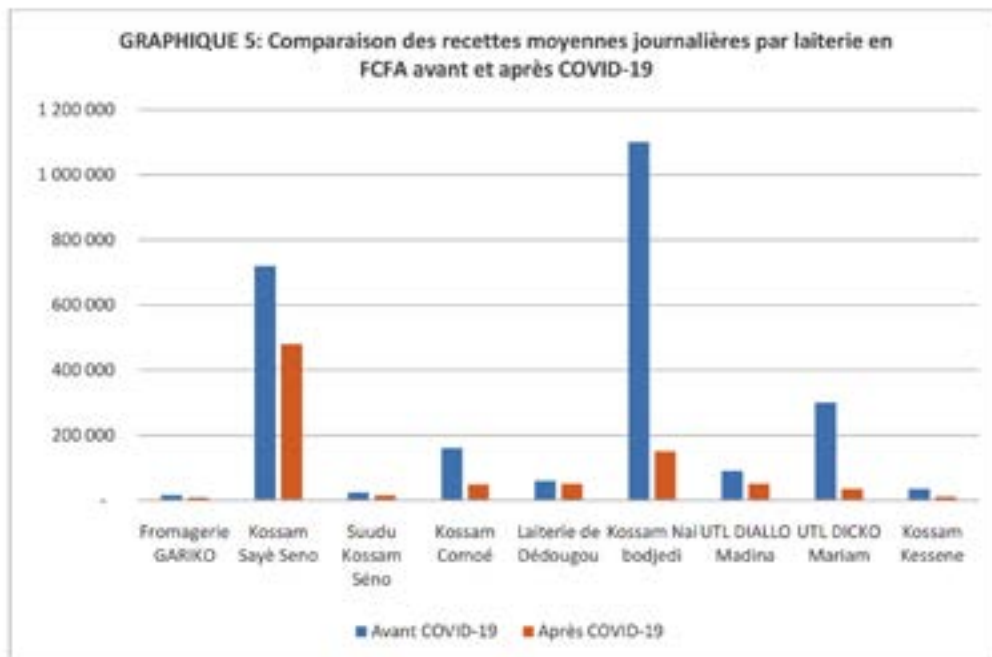
« Au début de la crise quand on disait que le Coronavirus pouvait venir des animaux, la consommation du lait a beaucoup chuté » raconte Yacouba KORBEOGO, Président de la coopérative des producteurs de lait Ben Kadi. *« On était obligé de vendre le lait de porte-à-porte, de mettre les gens en congé, de diminuer le nombre du personnel ».*

Une perte de revenu importante pour les ménages. Les restrictions ont impacté deux sources de revenu importantes pour les ménages à savoir (1) la diminution des gains monétaires issus du travail occasionnel et (2) la vente des produits agricoles surtout de rente. En effet, les restrictions ont entraîné une baisse de la demande des produits de rente. Cette baisse de la demande a, à court terme, entraîné une légère diminution du prix et donc une diminution du revenu des ménages.

2.3.2 Impact de la COVID-19 sur les recettes

Les recettes des UTL ont été sérieusement impactées suite à l'avènement de la covid-19. Le graphique ci-dessous fait la synthèse de cette situation.

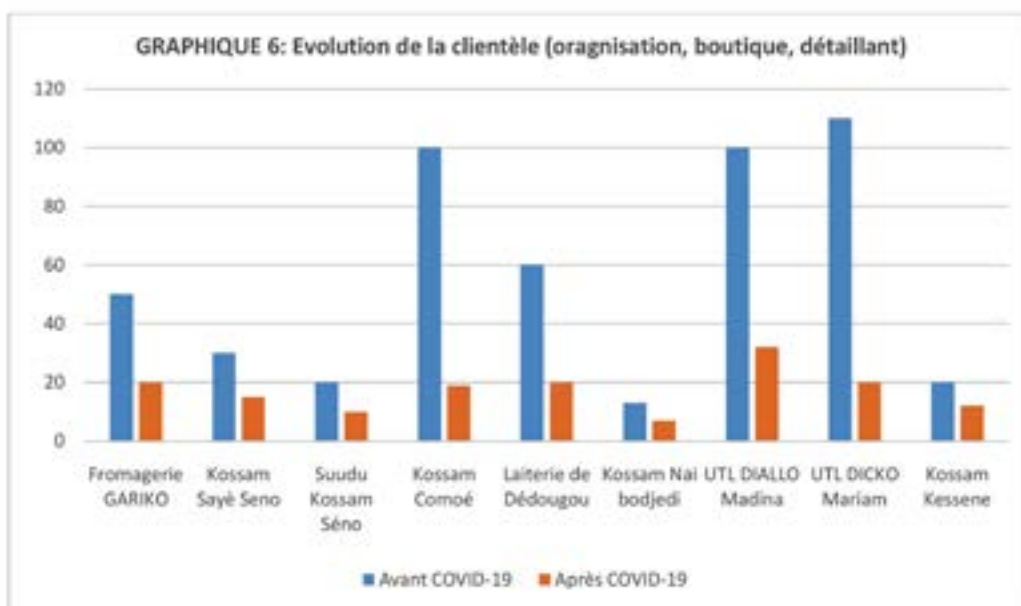




Comme la figure ci-dessus le montre, les recettes de la vente de lait ont drastiquement baissé passant respectivement, pour UTL DICKO Mariam, Kossam Sayè Seno et Kossam Naï Bodedji, de 300 000 FCFA à 35 000FCFA, de 750 000 FCFA à 450 000FCFA et de 1 100 000FCFA à moins de 200 000 francs par jour, avant et pendant COVID-19. Les taux de régression se situent entre 60 et 550%.

2.3.3 Impact de la COVID-19 sur la clientèle des organisations

La clientèle des organisations laitières a également été impactée avec l'avènement de la COVID-19.



Dans notre échantillon, il y a cinq laiteries qui sont sérieusement affectées : Fromagerie GARIKO située à Ouagadougou, Kossam Sayè Seno, UTL DIALLO Madina et DICKO Mariam à Dori et Kossam SIDIBE Laymatou à Banfora, qui ont perdu presque ou plus de la moitié de leur clientèle avec la COVID-19.

De façon générale, l'application des mesures de prévention gouvernementales a engendré en plus des difficultés de collecte, des pertes de clientèle considérables pour les laiteries. En effet, certaines d'entre elles avaient des contrats exclusifs avec des administrations publiques, les entreprises minières et le programme alimentaire mondial (pour les cantines scolaires). La fermeture des écoles, l'interdiction d'entrée dans les mines et la rotation des fonctionnaires voire le retour de la majorité d'entre eux à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ont entraîné des méventes. Il en est de même pour les laiteries dont la clientèle est constituée de revendeurs (boutiques, alimentations, restaurateurs) et de particuliers qui, auparavant, achetaient le lait dans la soirée (17h00-18h00), dans les marchés et qui ne le faisaient plus du fait de l'instauration du couvre-feu et de la fermeture des marchés. Ainsi, certaines laiteries ont essuyé une baisse de la production de l'ordre de 40% à 96%. Par ailleurs, les marchés, seules activités commerciales d'envergure du monde rural, ont cessé de fonctionner de manière régulière. Les restrictions d'ouverture, les difficultés de déplacement dû à la peur d'être contaminé et / ou à l'absence de moyen de transport, ont réduit fortement les activités de production agricole. Certains débouchés commerciaux ont été bloqués, à l'instar des nombreux marchés, entreprises, hôtels et restaurants fermés. S'y ajoutent l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes.

Dans la province du Bam au Burkina Faso par exemple, l'on a noté un pourrissement de productions maraîchères destinées à l'export vers le Ghana et la Côte d'Ivoire (FUGCOM-Bam), et beaucoup de pertes agricoles sont à déplorer. Ces pertes sont amplifiées par l'absence de centre de

stockage. Des contrats ne sont pas honorés du fait de restrictions diverses et les crédits auprès des banques ne peuvent pas être remboursés.

2.3.4 Impact de la COVID-19 sur les possibilités d'accès aux crédits et aux matières premières

Des difficultés liées à l'accès au crédit dans les banques et leur faible implication dans la préparation de la campagne agricole ont été notées chez les producteurs de Kénédougou occasionnant ainsi des inquiétudes de leur part. L'accès aux micros crédit par les femmes était difficile bien avant la COVID-19, il l'est encore plus après l'avènement de la pandémie. En effet, avec cette maladie à COVID-19, le niveau des activités féminines a considérablement baissé voire arrêté. Elles ne disposent donc pas d'arguments financiers solides face aux Instituts de micro finance.

De façon générale, la situation de COVID-19 ne permet pas aux producteurs agricoles de respecter les délais de remboursement du crédit, ce qui occasionne des pénalités en tenant compte du retard de paiement. En outre, certaines banques sont réticentes à donner du crédit aux producteurs parce qu'elles ne sont passûres du remboursement. Ainsi l'ensemble de ces difficultés ont contribué à la baisse des revenus des petits producteurs, en particulier les femmes rurales. Dans un tel contexte, plus de 70% des familles auront du mal à s'offrir plus d'un repas par jour².

Avec l'arrêt des transports, certains producteurs agricoles ne peuvent plus avoir accès aux différents marchés pour écouler leurs produits agricoles. Du coup, l'accès à certains produits agricoles tel que le maïs pour assurer leurs activités de transformation devient difficile pour les transformatrices des productions agricoles locales.

² CICODEV-Afrique est une association internationale à but non lucratif de droit sénégalais, reconnue par Arrêté n° 000697/MINT.CL/DAGAT/DEL/AS du 09.02.2007. NINEA : 50230810Y9

2.3.5 Impact de COVID-19 sur l'emploi des femmes

Les femmes rurales seront plus durement touchées par les conséquences sociales et économiques de la crise. Dans les pays à faible revenu comme le Burkina Faso, 80% de la production alimentaire seraient assurés par les femmes qui comptent pour 75% dans la main d'œuvre agricole. Ainsi, elles subissent davantage les pertes de revenus dans la situation actuelle de la maladie à coronavirus. En outre, les femmes rurales étant les principales dispensatrices de soins au sein de leur ménage et de leur communauté, c'est sur elles que retombe le plus souvent le poids des tâches ménagères lorsqu'un plus grand nombre de personnes restent chez elles pendant une quarantaine. La mise à l'écart des femmes des marchés du travail rémunérateur dans le monde rural s'est ainsi accentuée, plus particulièrement si elles sont mises en concurrence avec les hommes pour les rares emplois rémunérés. Enfin, on observe une tendance à un recul de l'accès à la santé sexuelle et génésique et à une augmentation des violences domestiques durant cette crise (ONU-Femmes, 2020).

Spécifiquement, les unités de transformation lait emploient les femmes et les jeunes dans divers domaines. Certains sont au lavage d'emballage, d'autres au conditionnement et à l'étiquetage. Avec les mesures anti COVID-19, c'était impératif de réorganiser

les activités et les heures de travail pour continuer à fonctionner et développer d'autres initiatives pour écouler les produits. «Maintenant, on travaille de 6 heures 30 à 17 heures. Si les commerciaux avaient l'habitude d'aller sur le terrain à 8 heures, ils sortent à 7 heures. Une solution mise en place pendant le couvre-feu pour maximiser les chances de toucher un plus grand nombre de clients » déclare Azara Toé, la promotrice de la laiterie Café Rio. « Nous avons beaucoup de clients hors de Bobo et à l'extérieur du pays. On était obligé de traiter avec les transporteurs: les camions prennent beaucoup plus de temps avant d'arriver à destination, du coup pour maintenir le produit frais il a fallu diminuer la quantité habituelle et la remplacer par la glace ».

Les travailleurs du secteur informel, qu'ils soient salariés ou indépendants, composent les catégories les plus exposées au risque de perte d'emploi et de revenus. Par définition, leur emploi n'est garanti par aucun contrat et ils ne sont donc généralement bénéficiaires d'aucuns avantages sociaux ni d'aucune protection sociale; en général, ils ne disposent pas non plus d'organisations les représentant. Le travail hors réglementation est particulièrement répandu dans le secteur agricole et le monde rural, où il concerne plus de 80 pour cent des travailleurs indépendants, la majorité des travailleurs salariés et la totalité des travailleurs familiaux non rémunérés (parmi lesquels les femmes sont les plus représentatives).

▶ CHAPITRE III : STRATEGIES DE MITIGATION, ATTENTES DES FEMMES ET LECONS APPRISES

3.1 Stratégies de mitigation

Face à cette situation de pandémie de la COVID – 19, des actions de mitigation ont été développées par les producteurs agricoles du monde rural, en particulier les femmes rurales.

Ces actions ont un pour effet d'atténuer les chocs socio-économiques qu'elles subissent du fait de cette pandémie.

Elles se déclinent comme suit :

- Le développement de la vente en réseau via les réseaux sociaux comme « WhatsApp », « Facebook ».
- Le paiement électronique en vue de régler les achats des produits agricoles notamment laitiers, par MOBICASH, Orange money.
- La vente par abonnement des ménages permettant de procéder à des livraisons programmées de produits agricoles (en particulier laitiers), directement au ménage afin de réduire les déplacements et les intermédiaires.
- Les respects des mesures barrières (port des masques, utilisation de gel hydro alcoolique, de système de lave) sur les lieux de vente afin d'être un vecteur ou un centre de transmission de la maladie mais aussi de communiquer auprès des consommateurs du niveau d'hygiène de ces centres de vente.
- Sensibilisation des fournisseurs des intrants ainsi que des clients aux respects des mesures barrières dans les unités de transformation.

En termes de stratégies de mitigation, pour permettre aux producteurs agricoles en particulier les femmes rurales, de se relever

après avoir subi les effets de la maladie à COVID-19 et des mesures barrières, on peut citer :

- La mise en place d'un fonds de relance économique pour soutenir les femmes et jeunes du milieu agricole ayant subi une dégradation de leur situation économique.
- L'ouverture de boutiques témoins pour la vente de céréales à prix subventionné et distribution alimentaire gratuite.
- La sécurisation des stocks d'intrants agricoles au profit des femmes et jeunes en milieu rural.
- Le don de vivres aux personnes vulnérables telles les femmes qui se trouvent dans des situations précaires avec leurs familles.
- L'acquisition d'intrants agricoles et d'aliments bétail pour le soutien à la production vivrière et pastorale, en particulier pour les femmes et jeunes en milieu rural.
- La mise en place d'une usine de fabrication de produits laitiers UHT, pour absorber les grosses quantités de lait en hivernage et faire des produits conservables à longue durée.
- Le développement de la fabrication du fromage et son introduction dans les cantines scolaires afin d'améliorer les revenus des femmes rurales.
- La commercialisation des produits laitiers sous la marque « fairefaso lait équitable » ce qui permettra aux femmes rurales formatrices de se distinguer des autres transformateurs de lait notamment en poudre et d'améliorer leur revenu.

3.2 Attentes des femmes pour la résilience face à la covid-19

Les femmes demandent l'implication de tous les acteurs potentiels (Etat, ONG, institutions de micro finance, etc.) pour les aider à sortir de ce marasme causé par la COVID-19. Ainsi, les attentes formulées sont les suivantes :

- La création d'un fonds adapté aux filières ;
- Le renforcement des unités de transformation avec les techniques de transformation et de conservation plus durable ;
- L'appui pour la transformation de produits de longue conservation (produits laitiers UHT et fromages) ;
- L'équipement en matériel adapté ;
- Formation des acteurs sur la résilience face aux pandémies comme la maladie à coronavirus ;
- Soutien pour l'élaboration et la mise en place d'une stratégie de prévention des risques ;
- Octroi de crédits à long et à court terme à taux réduit au profit des femmes rurales ;
- Formation en développement de projets pour avoir des financements ;
- Mise en place d'un fonds de roulement pour le compte de chaque organisation paysanne ;
- Soutien aux femmes qui exercent dans le lait, le maraichage et le commerce des légumes.

Le gouvernement et les partenaires techniques et financiers doivent apporter un soutien en :

- Mettant en place au profit des femmes un crédit adapté à leur condition avec un échéancier ;
- Accompagnant les groupements au travers de leurs faitières (CPF, APSS, CRU, PIL) ;

- Accompagnant les IMF (caisse populaire, crédit mutuel, FIPROXI SA, FAARF, BADF, BOA, etc.) par la mise en place de fonds de garantie aux crédits des agriculteurs et agricultrices du monde rural ;
- Allégeant la procédure de passation des marchés (particulièrement pour les cantines scolaires et autres commandes publiques) afin de permettre aux femmes rurales de pouvoir décrocher des marchés ;
- Construisant des infrastructures pastorales (forages, boullis, parcs, etc.) ;
- Appuyant les éleveurs pour la mise en place de petites unités d'embouche.

3.3 Leçons apprises

La pandémie de la COVID-19 a certes causé des pertes pour les femmes, mais elle les a aussi permis une prise de conscience afin d'éviter de revivre une telle situation. Les principales idées sont :

- La diversification des activités et des produits permet de minimiser les risques en cas de chocs (pandémie, catastrophes naturelles, etc.). Selon **Hama KOÏTA de la laiterie Kossam Nai Bodjedi**, « *Il est nécessaire qu'on fasse le fromage pour que les gens s'habituent. Et puis chercher des moyens pour que le lait frais dure à l'air libre comme le lait Bridel* » ; elle poursuit en ces termes : « *On doit améliorer la qualité de nos produits laitiers pour qu'ils puissent durer, et chercher les formations et le matériel pour ça* ».

Fatimata DIALLO de Suudu Kossam ajoute aussi en ces termes : « *Il faut qu'on aille vers le fromage, vers le lait frais stérile (comme le lait Président), comme ça on peut conserver ça pendant longtemps et puis ça ne se gâte pas. Mais le lait frais actuellement qu'on connaît là, si tu ne transformes pas ça se gâte. Donc il faut qu'on cherche la solution encore* »

- L'épargne augmente la capacité de résilience des producteurs agricoles, particulièrement les femmes rurales face aux divers chocs. Pour **Kalizèta**

OUEDRAOGO de **l'UNERIZ**, « je ne vais plus dépenser tout mon argent, je vais toujours mettre de l'argent de côté pour que en cas de cas, je ne sois pas surprise ».

- Le statut du métier de l'agriculteur permet de protéger producteurs agricoles, particulièrement les femmes rurales de se retrouver dans une précarité économique due à des chocs (telle la pandémie de la COVID 19) ;
- La révision du mode de gestion des ressources financières des organisations paysannes permet de faire face au besoin de réinvestissement face aux chocs ;
- L'organisation des femmes rurales autour d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) leur assure un accès au crédit pour leurs activités sans avoir recours aux Institutions de finances.

- Le fait que ces femmes rurales aient évoqué, elles-mêmes, ces leçons apprises montrent leur pertinence pour celles-ci.

Il faudrait que les femmes se professionnalisent davantage au travers de leurs organisations afin d'éviter un fonctionnement au jour le jour et être résolument tournées vers la gestion prévisionnelle faite d'anticipation.

Aussi, le gouvernement doit mettre en place au niveau de ses politiques, des mesures adaptées pour permettre aux femmes rurales d'intégrer le tissu économique formel. Des instruments de financement existent certes tels que le FAARF, le FAPE, le FAIJ, le FASI mais ils sont inaccessibles à toutes les femmes.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'avènement de la COVID-19 a sérieusement affecté les activités déjà fragiles des femmes rurales. En effet l'analyse des principaux indicateurs des activités des femmes montre que celles-ci ont connu une régression drastique plongeant les femmes dans le désarroi total : capacité de production réduite, baisse de la clientèle et des recettes, etc. Ainsi, leur pouvoir économique ayant pris un grand coup, celles-ci ne peuvent pas assurer les charges pour le renouvellement de leurs activités mais aussi et surtout les charges familiales telles que l'alimentation, la santé et la scolarité des enfants, etc. Les familles sont dans une situation de survie marquée par une baisse de la qualité de leur vie ; insécurité alimentaire, baisse de la cohésion sociale, inactivité. Face à cette situation, les femmes qui pour la plupart, estiment n'avoir pas eu d'appuis, ont initié quelques actions telles que la mise en place d'autres activités, la réduction au strict minimum des effectifs du personnel travaillant dans les laiteries (de 40 à 7 personnes pour Kossam Nai bodjedi) pour continuer à vivre. Ainsi, pour la relance de leurs activités dans l'optique d'une réelle autonomisation, elles souhaitent des mesures fortes de l'Etat central de même que l'accompagnement des partenaires techniques et financiers dans une nouvelle disposition d'esprit que la COVID-19 leur aura inculqué.

Elles souhaitent du reste, de la part de WILDAF AO qui a commandité cette étude que les résultats ne soient pas rangés dans les tiroirs.

Quoique dévastatrice, cette crise prendra fin et nous l'espérons très bientôt. Il importe donc de **préparer l'après crise** et poser les jalons des actions qui vont renforcer la résilience et permettre aux femmes de redresser leur activité et de s'épanouir à nouveau. Les activités

devant le permettre ont été énoncées par les femmes en termes d'attentes. Au terme de cette étude, un certain nombre de recommandation peut être faites à l'endroit des PTF, des Organisations paysannes et de l'Etat.

A l'endroit des ONG et PTF

- Réorienter et adapter, en faveur des femmes et des jeunes en milieu rural, les projets et programmes de développement en cours et à venir au contexte de la COVID 19 et de ses conséquences ;
- Appuyer les OP pour la mise en place de fonds de roulement (PAFPA) et pour l'amélioration de la qualité du riz (RICOLTO) ;
- Soutenir les stratégies de plaidoyer des organisations paysannes à l'endroit des autorités locales et nationale pour une mise en œuvre de stratégies, politiques de renforcement de la résilience des populations rurales, particulièrement les femmes et les jeunes en milieu rural.

A l'endroit des organisations paysannes

- Commercialiser les produits laitiers sous la marque « fairefaso lait équitable » afin de permettre aux femmes rurales transformatrices de se distinguer des autres transformateurs de lait notamment en poudre et d'améliorer leur revenu.
- Encourager la révision du mode de gestion des ressources financières de leurs structures ;
- Encourager la diversification des activités par leurs membres notamment les femmes rurales ;

- Encourager l'épargne par leurs membres en particulier les femmes rurales ;
- Organiser les femmes rurales autour des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC).

A l'endroit de l'Etat

- Mettre en place un fonds de relance économique pour soutenir les femmes et jeunes du milieu agricole.
- Ouvrir des boutiques témoins pour la vente de céréales à prix subventionné et distribution alimentaire gratuite.
- Mettre en place un stock de sécurité d'intrants agricoles au profit des femmes et jeunes en milieu rural.
- Faire des dons de vivres aux personnes vulnérables telles les femmes qui se trouvent dans des situations précaires avec leurs familles.
- Acquérir des intrants agricoles et d'aliments bétail pour le soutien à la production vivrière et pastorale, en particulier pour les femmes et jeunes en milieu rural.
- Mettre en place une usine de fabrication de produits laitiers UHT, pour absorber les grosses quantités de lait en hivernage et faire des produits conservables à longue durée.
- Développer la fabrication du fromage et son introduction dans les cantines scolaires afin d'améliorer les revenus des femmes rurales.
- Alléger les procédures de passation des marchés publics pour les femmes rurales.



BIBLIOGRAPHIE



**“WITHOUT WORK,
WE WILL DIE OF
HUNGER BEFORE
WE GET SICK
FROM CORONA”¹**



INTRODUCTION

COVID-19 has triggered the second biggest crisis in a decade, and possibly the worst recession ever, whilst many countries have not yet recovered from the 2008 financial crisis. These are unprecedented times that will dramatically increase inequalities and have severe impacts on people in developing countries. The pandemic has hit hardest those who have no access to healthcare, who lack a social safety net to fall back on, who don't rights to sick leave, are in precarious work conditions, have no access to land titles, and those with the greatest unpaid care responsibilities. Among those most impacted by this pandemic and its fallout are poor small-scale farmers, many of whom are women. Whilst being very vulnerable, small-scale farmers

also show incredible resilience and supporting them is a key way to help meet the food needs of the people.

Already in 2019, 135 million people were determined as being acutely food insecure. WFP has warned of famine of “biblical proportions,” due to COVID-19, which can lead to an increase in acutely food insecure people to 265 million people.² FAO estimates that, if the anticipated global recession were to trigger a reduction in the growth rate of gross domestic product (GDP) of between two and ten percentage points in all countries in 2020, then the number of undernourished people in net food-importing countries would increase by 14.4 million to 80.3 million.³



NOTE DE CONJONCTURE

L'économie burkinabè à l'épreuve du COVID-19: conséquences et orientations pour un développement durable



Equipe de rédaction
Pr KABORE Pato Daniel
Dr SANOU Erdjouman Jean
Mr OUEDRAOGO André Richard
Mme TAPSOBA/MARE Gisèle

Avril 2020





Release following webinars on COVID 19 and food insecurity in West Africa

A group of civil society actors and Oxfam in West Africa organized two two-hour webinars on 12 and 13 May 2020 on the theme "COVID 19 and food insecurity: State responses and resilience of agri-food systems in West Africa". The objectives of the webinars were to analyse the pandemic situation in the region, the consequences of government measures on the food and nutrition security of vulnerable populations and the responses of ECOWAS and its member states to the emerging short-term and structural needs of the FNS¹.

Context: Already the analyses of the Harmonized Framework carried out in March 2020 showed that 17 million people were food and nutrition insecure in the ECOWAS-CILSS space, a region evolving in a degraded economic environment, prey to conflicts and deep inequalities caused by poor governance. With the arrival of the pandemic and the adoption of containment measures and restrictions aimed at limiting the spread of the disease, the number of people threatened by the food crisis would rise to 50 million if concrete measures were not taken to meet needs, particularly in terms of access to food and securing the livelihoods of the most vulnerable segments of the population. All the webinar panelists raised these concerns², and the ECOWAS representative, Mr Alain Sy TRAORE, recalled the commitments made at the ministerial conference³ to reduce the negative impact of containment measures on food value chains and ensure the smooth running of the next agricultural season.

Analysis: The panelists' interventions revealed that daily and weekly markets in West Africa have in most countries experienced significant disruptions in their functioning, and many large markets and livestock markets were closed. In the words of François TRAORE, a producer living in Burkina Faso, COVID 19 has been an obstacle to market access for agricultural products, particularly market gardening and horticulture,

¹ Food and Nutrition Security


² Speakers from the French webinar on May 12, 2020: François TRAORE, farmer Honorary President of the Association of Cotton Producers of Africa, Julie CISSE, farmer and President of GIPS WARS (Senegal), Ben Idriss Malick LOMPO, Head of the Info-Stock Unit of the ECOWAS Regional Agency for Agriculture and Food, Issa BARRO, Technical Advisor to the Minister of Agriculture and Rural Development of Senegal, Aline ZONGO, Director General of INADES Formation, Azara NFON DIBIE SANOGO, Advisor to the Food Justice Pillar Oxfam West Africa.

Speakers of the webinar in English on 13 May 2020: Dr. Ken Ukaoha of the National Association of Nigerian Traders (NANTS), Mr. Abdul Rahman, President of the Peasant Farmers Association of Ghana, Mr. Alain Traoré, Director of the Department of Agriculture and Rural Development, Ms. Sugra Mahmood of the Ministry of Agriculture of Nigeria and Azara NFON DIBIE SANOGO, Advisor to the Food Justice Pillar Oxfam West Africa.

³ ECOWAS Conference of Ministers of Agriculture of 31 March 2020

WEBOGRAPHIE

- 1** <https://lefaso.net>: Impact du COVID-19 sur les jeunes filles et les femmes : la pandémie a exacerbé les violences basées sur le genre, selon une étude de l'IPBF
- 2** <https://lefaso.net>: Impact de la COVID-19 sur les habitudes des Burkinabé et l'accessibilité aux services
- 3** www.oxfam.org: Plus d'un million de femmes au Burkina Faso prises en étau entre conflit et coronavirus
- 4** www.bf.undp.org: Impact du COVID-19 sur le genre au Burkina Faso : Que peut-on anticiper



ANNEXE ▶

ANNEXE 1 : TDR ▶▶



Prise en compte du genre dans la mise en œuvre du programme DGD « *Développement des opportunités économiques des femmes rurales par un renforcement de leur pouvoir d'agir dans la filière laitière locale et la gouvernance foncière* »

FICHE TECHNIQUE

ANALYSE DE L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'AUTONOMISATION ET LE POUVOIR ÉCONOMIQUE DES FEMMES AU BURKINA-FASO

La pandémie de la COVID-19 est l'une des premières préoccupations de l'heure et engendre des inquiétudes dans toutes les sphères de développement. Elle occasionne de jour en jour de lourds bilans humain et économique et l'on ne peut occulter les conséquences produites par cette situation d'urgence sur les personnes marginalisées (les âgés, les jeunes et les femmes), les ménages pauvres, les personnes sous-alimentées et les habitants des zones rurales reculées qui mènent depuis des années une vie de subsistance précaire au jour le jour et ont des problèmes d'accès aux services sociaux de base notamment la santé. De nos jours, il n'est plus à prouver les conséquences qu'entraînent la pauvreté en termes d'insécurité alimentaire, Le contexte de la COVID-19 vient accentuer ces maux et rend la situation plus dangereuse pour les personnes marginalisées. A cet effet, ce sont les femmes et les jeunes qui en constituent les couches les plus vulnérables.

Dans le monde agricole rural africain, cette pandémie et toutes les formes de stratégies pour sa gestion pourraient perturber le système de production des exploitations familiales et engendrer à long terme des problèmes en termes d'approvisionnement d'engrais, d'intrants et d'outils de protection des cultures. Actuellement, les chaînes d'approvisionnement sont perturbées au niveau mondial, ce qui affecte l'importation d'intrants agricoles en provenance d'Asie, d'Europe, du Moyen-Orient et d'autres régions.

Aussi, l'adéquation entre l'offre et la demande pourrait devenir un problème majeur, notamment en raison des blocages et des restrictions de liberté de mouvement. Cela risque d'aggraver le problème des pertes de nourriture qui était un problème majeur dans les chaînes de valeur alimentaires africaines avant la pandémie. Pour les denrées périssables comme le lait, les fruits et les légumes, cela entraînera des pertes et des gaspillages que les agricultrices et les productrices déjà vulnérables ne peuvent tout simplement pas se permettre d'absorber.

Au Burkina Faso, à la date du 09 Mai, le nombre de cas confirmés depuis le 09 mars 2020 se chiffrait à 751 personnes dont 287 femmes et 464 hommes. L'expansion de la pandémie de la COVID-19 a amené l'Etat à adopter des mesures restrictives que sont entre autres :

- L'interdiction de tous les événements d'envergure nationale et internationale sur le territoire;
- La fermeture des frontières aériennes, terrestres et ferroviaires, excepté pour le transport du fret et les vols militaires;
- La fermetures des grands marchés et yaars sur l'étendue de la ville de Ouagadougou;
- La mise en quarantaine de toutes les villes ayant enregistré au moins un cas de la covid-19. (Cette mesure inclus qu'aucune personne ne sorte ni ne rentre dans les villes correspondantes, exception faite pour le transport des biens de première nécessité) ;

Ces mesures prises par le gouvernement pour ralentir et stopper la propagation du virus ont des incidences négatives sur l'économie et affectent durement le commerce agricole des femmes.

A fin d'anticiper sur les conséquences que pourrait engendrer la COVID-19 sur l'autonomisation et le pouvoir économique des femmes au Burkina Faso dans les filières agricoles et la filière laitière, le WiLDAF-AO souhaite recruter un consultant qui sera chargé de documenter les tenants et aboutissants que pourraient engendrer la situation dans laquelle nous vivons actuellement en lien avec la mise en œuvre du programme DGD-2017 d'OXFAM« *Développement des opportunités économiques des femmes rurales par un renforcement de leur pouvoir d'agir dans la filière laitière locale et la gouvernance foncière* ».

OBJECTIF GENERAL

- ▶ Réaliser une analyse prospective de l'impact de la COVID-19 sur l'autonomisation et le pouvoir économique des femmes dans les communes d'intervention du programme DGD au Burkina-Faso.

OBJECTIFS SECONDAIRES

- ▶ Ressortir l'incidence de la COVID-19 sur les productrices agricoles et les productrices laitières dans les communes d'intervention du programme DGD au Burkina Faso ;
- ▶ Proposer des stratégies de mitigation des risques que courent les productrices agricoles et laitières dans les communes d'intervention du programme DGD ;
- ▶ Recenser des bonnes pratiques et ou des leçons apprises d'ailleurs qui pourront inspirer les productrices agricoles et laitières dans les communes d'intervention du projet DGD ;
- ▶ Formuler des recommandations et des solutions qui seront appropriées par les productrices agricoles et laitières dans les communes d'intervention du programme DGD ;
- ▶ Formuler des recommandations politiques adressées à l'autorité locale et nationale.

METHODOLOGIE

Le consultant exploitera en grande partie les analyses, les recherches, les articles et les communiqués disponibles sur le sujet et consolidera les résultats de ses recherches par des entretiens ciblés.

La méthodologie proposée pour la réalisation de l'étude inclut les étapes suivantes :

- ▶ Revue documentaire sur la documentation produite ces dernières semaines ou toute documentation antérieure utile pour cerner les conséquences et les impacts de la COVID19 sur la promotion de la filière agricole et laitière en lien avec l'autonomisation des femmes et leurs activités économiques ;

- ▶ Collecte de données de terrain à travers des entretiens par téléphone ou tout autres moyens en tenant compte des consignes de distanciation et de limitation des déplacements ;
- ▶ Exploitation des données ;
- ▶ Proposition de stratégies de mitigation des risques et des stratégies à utiliser pour diffuser les conclusions de l'étude ;
- ▶ Formulation de recommandations et de solutions pour l'amélioration de la situation des femmes agricultrices en temps de COVID-19 ;
- ▶ Élaboration du draft de rapport d'étude ;
- ▶ Envoi du premier draft ;
- ▶ Examen et amendement du draft par le WiLDAF-AO ;
- ▶ Finalisation du rapport d'étude.

PRODUIT À LIVRER

Un rapport d'étude sur l'impact de la COVID-19 sur l'autonomisation et le pouvoir économique des femmes au Burkina Faso. Le document doit être rendu en format électronique.

PROFIL DU CONSULTANT :

- ▶ Être titulaire d'au minimum une Maîtrise en sciences sociales ou tout autre domaine équivalent ;
- ▶ Avoir des connaissances dans le domaine des droits des femmes dans le domaine de la production et des chaînes de valeurs du secteur agro sylvo- pastoral ;
- ▶ Avoir une bonne expérience dans le domaine de la recherche ;
- ▶ Avoir collaboré sur des projets de recherche ;
- ▶ Être capable de restituer les résultats d'une étude.

DURÉE :

La durée prévue pour l'étude est de 3 semaines à compter de la date de signature du contrat à répartir par le consultant entre les différentes phases.



Si cette offre vous intéresse, veuillez envoyer les éléments ci-après à **l'adresse suivante : wildaf_ao@yahoo.com Cc guy.zoungrana@oxfam.org & boubadji2005@yahoo.fr**

Une offre technique (incluant CV et lettre de motivation) et financière.

Date limite de dépôts des offres : **Vendredi 29 Mai 2020.**



ANNEXE 2 : ▶▶ OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES

1.1 GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES FEMMES RESPONSABLES D'ORGANISATION DE PRODUCTEURS ET/OU LEURS MEMBRES

1. Identification de l'enquête

1.1 Nom :

1.2 Prénom :

1.3 Age :

1.4 Lieu de résidence :

1.5 Statut de résidence : Autochtone : Allochtone : migrant ordinaire : Réfugiée/
déplacé interne :

1.6 Profession :

1.7 Activité (s) :

1.8 Nombre d'années d'exercice/d'existence :

1.9 Appartenance à une organisation de producteurs : oui ? Non ?

2. COVID-19 et impact sur les activités des femmes

2.1 Que savez-vous de la COVID-19 ?

2.2 Parlez-nous de votre activité avant l'avènement de la COVID

2.3 Parlez-nous de votre activité pendant la COVID

2.4 Quels sont les changements que vous avez constaté dans votre activité avec la COVID ?

2.5 Ces changements sont-ils un avantage ou un désavantage pour vous ? Justifiez votre réponse

2.6 Citez nous les principales difficultés de votre activité liée à la COVID-19 :

2.7 Quelles sont les charges que vous n'arrivez plus à assurer à cause de la COVID-19 aux niveaux de :

- Votre activité :
- La famille :
- Autres charges à préciser :

2.8 Quels sont les changements que vous avez constaté dans votre organisation avec la COVID (si la personne est membre d'une organisation de producteurs) ?

3. COVID-19 et impacts économiques

A. Indicateurs économiques avant COVID-19

- Quelle était la quantité de production avant COVID-19 ?
- Quel était le rendement moyen obtenu avant COVID-19 ?
- Quel était le prix de vente moyen de votre production avant COVID-19 ?
- Quelles étaient les recettes moyennes par producteur avant COVID-19 ?
- Quelle était le nombre de clients de votre organisation ?
- Quelle était la quantité moyenne annuelle de production écoulee par votre organisation? Par membre ?

B. Indicateurs économiques avec l'avènement de COVID-19

- Quelle est la quantité de production avec l'avènement de COVID-19 ?
- Quel est le rendement moyen obtenu avec l'avènement de COVID-19 ?
- Quel est le prix de vente moyen de votre production avec l'avènement de COVID-19 ?
- De nos jours quelles sont les recettes moyennes par producteur ?
- De nos jours le nombre de clients de votre organisation ?
- De nos jours quelle est la quantité moyenne de production écoulee par votre organisation? Par membre ?

C. COVID-19 et possibilités d'accès aux crédits

- Combien de membres de votre organisation ont-ils bénéficié de crédits l'an passé ?
- Combien de membres de votre organisation ont-ils bénéficié de crédits cette année ?
- Le nombre de bénéficiaires est en hausse ou en baisse ? pourquoi ?
- Quelles actions avez-vous entreprises pour réduire les effets ?
- Quelles autres actions à entreprendre pour réduire les effets de COVID-19 en matière d'accès aux crédits ?

D. COVID-19 et accès aux matières premières

- Pensez-vous qu'avec l'avènement de COVID-19 vos possibilités d'accès à la matière premières sont réduites ? Pourquoi ?
- Quelles sont les actions entreprises pour atténuer
- Les effets de la réduction de vos possibilités d'accès aux matières premières ?
- Quelles actions supplémentaires faudra-t-il envisager pour réduire les effets de COVID-19 sur l'accès aux crédits ?

4. COVID-19 et stratégies de mitigation des risques

4.1 Quelles actions avez-vous mis en place pour atténuer les changements néfastes rencontrés ? Ces actions ont-elles produit les résultats que vous attendez ? Justifiez votre réponse

4.2 Quelles actions l'organisation a-t-elle mises en place pour vous aider dans les difficultés rencontrées ? Ces actions vous ont-elles été utiles ? Justifiez votre réponse

4.3 De quels autres appuis avez-vous bénéficié pour gérer les difficultés rencontrées ? Citez les sources

4.4 Que pensez-vous de ces appuis ?

4.5 Avez-vous entrepris des démarches particulières pour trouver des solutions à vos différents problèmes ? Justifiez votre réponse

4.6 Si oui avez-vous eu gain de cause et êtes-vous satisfaits de ce que vous avez eu ?

5. COVID-19 et attentes des femmes

5.1 Selon vous, qu'est-ce qui devrait être fait pour les femmes pour les accompagner dans leurs activités avec la COVID-19 ?

5.2 Qui sont selon vous les acteurs qui devraient vous venir en aide ? Citez chaque acteur et dites ce qu'il devrait faire

5.3 Quels sont vos messages à l'endroit de ces différents acteurs ?

5.4 Comment envisagez-vous la suite de votre activité avec les difficultés causées par la COVID-19 ?

6. COVID-19 et leçons apprises par les femmes

6.1 Quelles idées nouvelles avez-vous eu avec l'avènement de la COVID-19 par rapport à votre activité ?

6.2 Que feriez-vous pour éviter de connaître les difficultés rencontrées dans votre activité avec la COVID-19 ?

6.3 Parmi les actions à entreprendre, citez celles dont vous :

- êtes capables et pourquoi ?
- n'êtes pas capables et pourquoi ?

6.4 Pour celles dont vous n'êtes pas capables, que souhaitez-vous ?

NB : le cahier des recettes et des dépenses sera demandé à chaque enquêtée si elle tient une comptabilité de même que les statistiques sur les productions et les ventes avant et depuis l'avènement de la COVID-19 en mars 2020 si elles existent.

A défaut, des ordres de grandeur seront demandés pour la situation et avant et pendant COVID-19.

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES TIERS (MARIS DES FEMMES, SERVICES TECHNIQUES, ONG, PROJETS, ETC.)

1. Identification de l'enquête

1.1 Nom :

1.2 Prénom :

1.3 Age :

1.4 Lieu de résidence :

1.5 Statut de résidence :

Autochtone : Allochtone : migrant ordinaire : Réfugiée :

1.6 Profession :

1.7 Activité (s) :

1.8 Nombre d'années d'exercice :

1.9 Nature de la relation avec l'interviewée

2. COVID-19 et impact sur les activités des femmes

2.1 Que savez-vous de la COVID-19 ?

2.2 Parlez-nous de l'activité des femmes avant l'avènement de la COVID

2.3 Parlez-nous de leurs activités pendant la COVID

2.4 Quels sont les changements que vous avez constatés dans leurs activités avec la COVID ?

2.5 Ces changements sont-ils un avantage ou un désavantage pour elles ? Justifiez votre réponse

2.6 Citez nous les principales difficultés de leurs activités liées à la COVID-19

2.7 Quelles sont les charges qu'elles n'arrivent plus à assurer à cause de la COVID-19 aux niveaux de :

- leurs activités :
- la famille :
- autres charges à préciser :

2.8 Quels sont les changements que vous avez constatés dans l'organisation de production des femmes avec la COVID (s'il s'agit d'une organisation) ?

3. COVID-19 et stratégies de mitigation des risques

3.1 Quelles actions ont été mises en place pour atténuer les changements néfastes rencontrés par les femmes ? Ces actions ont-elles produit les résultats attendus ? Justifiez votre réponse

3.2 Quelles actions l'organisation a-t-elle mises en place pour aider les femmes dans les difficultés rencontrées ? Ces actions vous leur ont-elles été utiles ? Justifiez votre réponse

3.3 De quels autres appuis les femmes ont-elles bénéficié pour gérer les difficultés rencontrées ? Citez les sources

3.4 Que pensez-vous de ces appuis ?

3.5 Les femmes ont-elles entrepris des démarches particulières pour trouver des solutions à leurs différents problèmes ? Justifiez votre réponse

3.6 Si oui ont-elles eu gain de cause et sont-elles satisfaites de ce qu'elles ont eu ?

4. COVID-19 et soutien aux femmes

4.1 Selon vous, qu'est-ce qui devrait être fait pour les femmes pour les accompagner dans leurs activités avec la COVID-19 ?

4.2 Qui sont selon vous les acteurs qui devraient venir en aide aux femmes ? Citez chaque acteur et dites ce qu'il devrait faire

4.3 Quels messages clefs pensez-vous qu'on devrait adresser à chaque acteur pour obtenir leurs engagements pour aider les femmes ?

4.4 Comment percevez-vous la suite des activités des femmes avec les difficultés causées par la COVID-19 ?

5. COVID-19 et leçons apprises par les femmes

5.1 Selon vous, les femmes ont-elles eu des idées nouvelles avec l'avènement de la COVID-19 par rapport à leurs activités ?

5.2 Que doivent-elles faire pour éviter de connaître les difficultés rencontrées dans leurs activités avec la COVID-19 ?

5.3 Parmi les actions à entreprendre, citez celles dont elles :

- **sont capables et pourquoi ?**

- **ne sont pas capables et pourquoi ?**

5.4 Pour celles dont elles ne sont pas capables, que proposez-vous ?



ANNEXE 3 : ▶▶ LISTE DES CIBLES INTERVIEWÉES

1. Les femmes

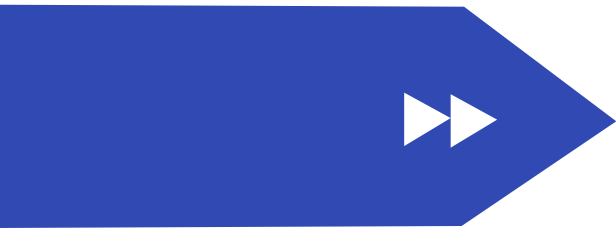
Partenaire	Nom et Prénom	Contact
CPF (UNERIZ Bama)	OUEDRAOGO Kalizèta	
	SAWADOOGO Salimata	
	SARAMBE Gisèle	
	SANOUBiba	76321308
	SARAMBE Julienne	75052328
	BLEGNA Bibata	66013491
	SAWADOOGO Aminata	77190937
	GOMINA Tnéne	76704447
	OUEDRAOGO Maïmouna	75049734
	ZONGO Fatimata	65105544
	DOULKOM KadiSSO	65862040
	MAÏGA Diallo	65152953
	OUEDRAOGO Fatimata	64492264
	OUEDRAOGO Zalissa	76321308
CPF (UPPA KénéDougou)	SANOUMadiara	70338452
	SANOGO Adjatou	70940658
	SANOUMinata	71606021
	TRAORE Marie Cécile	71272969
	BARRO Florence	76100416
	TRAORE Salomé	63124281
	BARRO Clarice	61274014
	SANOGO Mahoua	76012938
	TRAORE Bintou	76152467
	TRAORE Mariam	54644831
	TRAORE Gisèle	72257302
UMPLB	DIALLO Mariam	73504647
	HAMA KOITA Hadiatou	
	DICKO Mariama	
	GARIKO Korotoumou	71295131
	BARRY Haoua	
APESS	SIDIBE Lahymatou	
	DIALLO Fatimata	65685250
	DICKO Mariam	
	DIALLO Madina	70128667
	DIALLO Fatimata	
	DICKO Hadjiratou	75736981
	BOKOUM Aissatou	71261672
	DICKO Oumou Hairou	76915945
	HABSATOU Hamidou	
	HAMA Koita Hadiatou	
BOLLY Kessene	76262340	

2. Membres FEPAB (UPPA Houet, Léraba et Kéné Dougou) rencontrés à Bobo

Nom et Prénom	Fonction	Observations
DAO Bassiaka	Président du Conseil d'Administration de l'UPPA Houet	
TRAORE Siriki Dieudonné	Président UPPA Léraba	
SANOU Madiara	Présidente UPPA Kéné Dougou	
GUIRE Abdoulaye	Coordonnateur UPPA Houet	
Abraham	Gestionnaire UPPA Houet	Prénom seulement noté
Doumbia	Responsable suivi-évaluation UPPA Houet	Prénom seulement noté

3. Liste des membres des laiteries de l'UMPLB dont les préoccupations ont été portées par leurs responsables

La laiterie de Dédougou	La fromagerie Gariko
<ol style="list-style-type: none"> 1. Diakité Alimatou 2. Sountoura Aicha 3. Sountoura Pauline 4. Diallo Djénéba 5. Diallo Korotoumou 6. Sidibé Mariam 7. Diakité Aissatou 8. Diakiaté Bébé 9. Diallo Binta 10. Diallo Fanta 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cissé Fatimata 2. Diallo Aissata 3. Cissé Adjaratou 4. Hama Ramata 5. Cissé Zara 6. Diallo Rakiatou 7. Barry Ramata 8. Sian Koubolé 9. Mne Gariko Korotoumou 10. Ly Fatoumata
La laiterie Saayé Seno	La laiterie Suudu Kossam
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dicko Mariam 2. Some Edwige 3. Dicko salamatou 4. Belém salamata 5. Maiga fatimata Mohamed 6. Diallo Fadima 7. Bocoum Fatimata 8. Dicko Balkissa Hama 9. Dicko Fadima Boureima 10. Cissé Fatimata 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dicko Rakiatou 2. Diallo Fatoumatou Zaharahou 3. Diallo Aissa 4. Bocoum Balkissa 5. Ly Djénéba 6. Diallo Balkissa 7. Dicko Kadidja 8. Dicko Safiatou 9. Diallo Aminatou 10. Diallo Fatimata
La laiterie Nai Bodedji	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Dicko Hadiatou 2. Dicko Aissatou 3. Dicko Balkissa 4. Koita Hourera 5. Koita Awa 6. Koita Oumaou 7. Bocoum Fatiamata 8. Bocoum Aminata 9. Maiga Fatimata 10. Safoura Mariam 	



ANNEXE 4 : ▶▶

IMAGES DE QUELQUES PERSONNES
INTERVIEWÉES



Figure 1 :
FEMMES MEMBRES
DE L'UPPA
KÉNÉDOUGOU



Figure 2 :
MME SIDIBE,
TRANSFORMATRICE
DE LAIT À
ORODARA



Figure 3 :
ETUVAGE DU RIZ



Chute d'une baronne dans la transformation-vente de lait à Dori au Burkina Faso :

Madame HAMA Hadjatou KOÏTA est présidente de la laiterie KOS-SAM NAÏ OOLI DE DORI ; elle est aussi présidente de la Plate-forme d'Innovation Lait de Dori (PIL-Dori). À propos des impacts de la pandémie du COVID-19 sur son activité, d'une traite, elle raconte :

- Je peux dire que c'est la catastrophe que nous a fait connaître cette maladie. C'est en février 2009 que j'ai commencé mes activités avec 22 litres de lait au premier jour ; puis au fil des ans j'ai progressé en volume de lait transformé et écoulé jusqu'à atteindre 1 200 litres par jour l'année passée -.

- Et cette année cette nouvelle maladie est tombée sur nous et sur nos affaires ; tout s'est gâté ; les écoles que j'approvisionnais sous un contrat avec le RAM ont fermé, les visiteurs étrangers friands de notre lait qui venaient à Dori ont disparus, les intrants qu'on avait facilement de Ouagadougou sont devenus difficilement accessibles. Au niveau local une psychose s'est installée généralisant la méfiance face aux touchers à la monnaie et aux promenades pour vendre -.

- De 1 200 litres de lait que ma laiterie transformait et écoulait par jour, on est tombé entre 200 et 300 ; on a dû réduire nos fournisseuses de lait qui étaient au nombre de 45 et on a aussi réduit le nombre de nos collecteurs qui sont passés de 17 à 3. Tous les maillons de la chaîne ont subi de graves conséquences et ceci les appauvrit sérieusement. Et ma laiterie n'est pas la seule à en être victime ; avant il y avait 13 laiteries dans la ville de Dori mais aujourd'hui ce n'est plus le cas parce que certaines ont carrément fermé -.

- Pour aider mes fournisseurs restants je leur ai imposé un système de rotation afin que chacun puisse continuer d'avoir quelque chose. On n'oubliera pas de s'ilôt cette maladie à laquelle on a donné le nom qu'avait attribué au SIDA "GNAWOUAL" c'est-à-dire la grande et terrible maladie -.

Source : Bureau Technique Pays APES de Burkina Faso basé à Dori

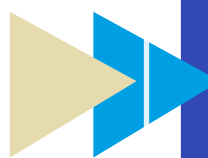


Figure 4 :

PRÉSIDENTE DE LA LAITERIE KOSSAM NAI BODJEDI



Figure 5 :

VEAUX MÉTISSÉS
DE 2 ANS D'UN
ÉLEVAGE
NAISSEUR

WILDAF - AFRIQUE DE L'OUEST

07 BP: 7755 Lomé - Togo, Tel: (228) 22 61 26 79

Fax: (228) 22 61 73 90

Website : www.wildaf-ao.org

email: wildaf@wildaf-ao.org
